

Pascal Boniface

50 IDÉES RECUES sur l'état du monde



ARMAND COLIN

\$1.75

Each

2-20



Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
Kahle/Austin Foundation

2008-06-13
ZAR

50 idées reçues sur l'état du monde

Parmi les récentes publications de l'auteur :

Lettre ouverte à notre futur(e) Président(e) de la République sur le rôle de la France dans le monde, Armand Colin, 2007, 192 p.

Halte aux feux (avec Elisabeth Schemla), Flammarion, 2006, 338 p.

Le monde nucléaire (avec Barthélémy Courmont), Armand Colin, 2006, 256 p.

Football et mondialisation, Armand Colin, 2006, 174 p.

Les relations internationales depuis 1945, Dalloz, 2005, 222 p.

Chroniques proche-orientales 2001-2005, Dalloz, 2005, 201 p.

Vers la quatrième guerre mondiale ?, Armand Colin, 2005, 172 p.

La France contre l'empire, Robert Laffont, 2003, 157 p.

Est-il permis de critiquer Israël ?, Robert Laffont, 2003, 238 p.

© Armand Colin, 2007

ISBN : 978-2-2003-5052-9

www.armand-colin.com



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Pascal BONIFACE

50 idées reçues sur l'état du monde



ARMAND COLIN

Sommaire

Introduction	9
1. C'est vrai, je l'ai lu dans un livre	11
2. Les experts aident à comprendre les événements	15
3. Les médias contrôlent l'opinion	17
4. Le 11 septembre a changé le monde	21
5. Ce sont les Américains qui ont eux-mêmes organisé les attentats du 11 septembre 2001	23
6. La mondialisation s'impose à tous	27
7. Le monde progresse	29
8. Il existe une communauté internationale	33
9. Il n'y a plus de frontières	35
10. La France ne compte plus à l'échelle internationale	37
11. L'Afrique ne pourra jamais se développer	41
12. Les États-Unis sont en déclin	43
13. La puissance militaire n'est plus utile	47
14. L'État n'a plus de pertinence au niveau international	49
15. Le monde occidental est en danger	51
16. L'ONU ne sert à rien	55

17. Le monde est unipolaire	57
18. La Chine va dominer le monde	59
19. Ce sont les firmes multinationales qui dirigent le monde	63
20. Il y a un retour de la guerre froide	67
21. Le choc des civilisations est inévitable	69
22. La guerre d'Irak a été faite pour le pétrole	73
23. La France est pro-arabe	77
24. La politique extérieure française est guidée par l'antiaméricanisme	81
25. Israéliens et Arabes ne pourront jamais être en paix	85
26. Il y aura une guerre Chine/États-Unis	89
27. Il existe des armes de destruction massive	93
28. Nous subissons une prolifération nucléaire	97
29. L'apparition de nouvelles puissances nucléaires est la principale menace qui pèse sur la sécurité internationale	99
30. Le principe de souveraineté protège les tyrans	101
31. La guerre d'Irak a été faite pour y installer la démocratie	103
32. La Russie ne peut être gouvernée que par un régime fort	105
33. Les démocraties ne font pas la guerre	107

Sommaire

34. L'islam est incompatible avec la démocratie	111
35. L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie	115
36. La démocratie peut se construire de l'extérieur	119
37. Le terrorisme est la menace principale	121
38. Les organisations non gouvernementales (ONG) incarnent une diplomatie morale	123
39. La realpolitik est amoral	127
40. Le terrorisme est d'essence religieuse	129
41. Il existe des « États voyous »	131
42. L'ingérence est une idée progressiste	135
43. Les États mènent une politique cynique	139
44. Les valeurs occidentales sont universelles	141
45. Comprendre le terrorisme, c'est le légitimer	143
46. Ceux qu'on appelle terroristes sont des résistants	145
47. Le terrorisme est l'arme des faibles	147
48. Il n'y a pas de valeurs universelles	149
49. Combattre efficacement le terrorisme peut nécessiter de s'affranchir de certaines limitations juridiques	151
50. Le réchauffement climatique sera évité grâce aux progrès technologiques	155

Introduction

Nous sommes confrontés à un monde complexe, de plus en plus difficile à décrypter. La tentation peut, dès lors, être grande de renoncer à le comprendre, en laissant cela à quelques professionnels hautement spécialisés. Ils se feront un plaisir à définir un champ clos interdit aux non-initiés afin de préserver leur situation de monopole. La seconde tentation, tout aussi regrettable, est la simplification extrême. La grille de lecture est réduite à deux paramètres opposés (bien/mal, amis/ennemis, nous/les autres) censés servir de moyens de compréhension universelle. Le monde se résume à deux composantes, et il est aisé d'en choisir une. Pourtant, parler simplement des affaires mondiales ne signifie pas nécessairement simplification excessive, pas plus que le jargon des spécialistes n'est gage d'intelligence des situations.

Les questions internationales n'échappent pas aux idées reçues. Il en serait une de taille de penser qu'elles n'encombrent l'esprit que des non-initiés. Elles circulent également chez les professionnels de la géopolitique, qu'ils soient responsables politiques, diplomates, officiers, experts, enseignants, chercheurs ou journalistes. Si parfois certains les font circuler à dessein parce qu'ils estiment qu'elles correspondent à leurs convictions ou

leurs intérêts, elles sont la plupart du temps propagées de bonne foi. Ces idées reçues sont d'autant plus fortement enracinées que ceux qui les véhiculent le font en toute sincérité et sont honnêtement convaincus de ce qu'ils avancent. On les trouve un peu partout, et pas seulement sur Internet : journaux, magazines, livres – y compris parmi les ouvrages érudits –, débats politiques en fourmillent. Très souvent, elles ont l'apparence du vraisemblable : elles ne sont pas complètement fantasmatiques, mais semblent relever du bon sens. À force de les voir circuler, elles se parent de la vertu de l'évidence. Généralement, elles ont une racine de réalité à partir de laquelle se développe un contresens.

J'ai choisi de traiter cinquante idées reçues parmi les plus répandues sur les affaires mondiales. Après avoir énoncé l'évidence et les raisons de celle-ci (indiquées en italique dans le texte pour plus de clarté), je me suis efforcé de montrer l'autre face du décor, la réalité qui se cache derrière l'apparence.

Merci à Sabrina Contout qui a assuré la bonne transcription de ces textes, à Jean-Pierre Maulny, Didier Billion, Alexandre Tuillon et Gwenaëlle Sauzet pour leurs précieux conseils. Éléonore Tantardini a effectué une relecture sévère mais juste et pertinente. Valérie Plomb a effectué avec efficacité et diligence l'édition de ce livre.

C'est vrai, je l'ai lu dans un livre

Le livre est le symbole du savoir et de sa transmission aux yeux du public. Celui qui en écrit se distingue de ceux qui n'en ont pas publié. Le livre représente le fruit d'un travail de longue haleine, mélange de réflexions et de connaissances approfondies. À l'heure d'Internet et de la télévision, il conserve un statut particulier par ce qu'il suppose de référence, de vérifications et de crédibilité scientifique.

Croire que ce qui est dans un livre ne peut qu'être la vérité est une erreur que font souvent les étudiants – qui par ailleurs lisent assez peu de livres, contrairement à une autre idée reçue ! Combien de fois ai-je entendu cette phrase venir ponctuer et comme renforcer la démonstration de ceux auxquels j'enseigne ? Simplement, les livres ne sont pas tous des textes neutres se contentant de retracer les faits et de les resituer dans leur contexte. L'exemple des manuels d'histoire est intéressant : ils reflètent très fortement l'idéologie nationale au moment de leur rédaction. Il suffit de consulter en parallèle d'anciens livres d'histoire français et allemands – par exemple sur la Première Guerre mondiale – pour constater

que les mêmes faits ne donnent pas lieu à la même description, et encore moins à la même interprétation. Certes, ces deux pays se sont considérablement rapprochés depuis une soixantaine d'années, au point qu'il existe désormais un manuel d'histoire commun dont l'objectif est de « poser les bases d'une conscience historique commune chez les élèves allemands et français ». Mais le simple fait que ces deux pays puissent s'entendre sur leur histoire commune atteste de leur rapprochement idéologique actuel, et le fait que cette publication conjointe soit présentée comme une exception montre la difficulté de l'exercice. À quand, par exemple, un manuel d'histoire commun à la France et à l'Algérie ? De même, aujourd'hui, le conflit du Proche-Orient et son histoire ne sont évidemment pas racontés de la même façon dans les manuels israéliens et dans les manuels arabes. Plus à l'Est, Chinois et Japonais se disputent régulièrement sur la façon d'écrire ou de réécrire leur histoire, les polémiques les plus violentes portant sur le récit de l'occupation de la Chine par le Japon dans les années 1930 – les récits du passé ayant bien sûr une résonance sur les enjeux actuels : ici, qui aura le leadership sur l'Asie.

En dehors des manuels, il existe bien entendu une multitude d'essais dans lesquels justement l'auteur défend une thèse, prend position, parfois de façon ouverte, mais parfois également de façon masquée justement pour influencer subrepticement le public en faveur de ses idées, soit parce qu'il y croit sincèrement, soit parce qu'il a un intérêt à le faire croire. Les sujets d'apparence plus neutre

que l'histoire, techniques – par exemple, en économie – ou scientifique – en biologie – peuvent abriter des thèses parfaitement engagées. Avant d'ouvrir un livre, il est recommandé de savoir qui écrit (universitaire, journaliste, personnalité engagée), d'où il écrit (pays, institution, époque) et pourquoi (suite à quel événement ou en prévision de quelles échéances), afin d'en déduire à travers quelles « lunettes » l'auteur observe la réalité et la retranscrit pour son lecteur. Celui-ci est en droit d'exiger de l'auteur qu'il lui fournisse des éléments fiables et vérifiés (date, chiffres, noms, etc.). Quant à l'analyse, elle ne sera jamais parfaitement neutre, quel que soit l'effort d'objectivité de l'auteur. Au lecteur d'exercer son sens critique, par exemple en multipliant les sources d'information pour mieux les recouper.

Ainsi, tout ce qui est écrit dans les livres, y compris d'ailleurs dans celui-ci, est contestable. Un lecteur averti en vaut deux !

2

Les experts aident à comprendre les événements

Les experts ont acquis au fil du temps une solide connaissance du domaine sur lequel ils s'expriment. Contrairement aux journalistes, souvent généralistes, ils se sont spécialisés sur un sujet bien défini. Ils représentent le savoir sur une matière particulière et donnent donc un avis scientifique. Leur statut est une garantie de sérieux et d'objectivité pour le public.

L'objectivité et la neutralité peuvent-elles exister sur des sujets aussi sensibles et aussi importants que les relations internationales ? Certainement pas ! Un expert peut avoir développé une connaissance approfondie du sujet, ce n'est pas pour autant un gage d'objectivité. L'expertise ne peut pas permettre de présupposer la neutralité. L'expert peut être soumis à des influences, selon son parcours personnel, ses origines, les milieux qu'il fréquente, etc. Tout au moins peut-on attendre d'un expert un point de vue honnête intellectuellement, et qu'il exprime sa pensée en fonction d'un raisonnement, fût-il personnel. Sa scientificité est censée limiter au maximum – mais non pas

empêcher – toute subjectivité. La question devient plus délicate lorsque des experts s'inventent des titres universitaires inexistantes, des fonctions fantaisistes (ou se revendiquent de structures au titre ronflant, qui ne sont en fait que des coquilles vides), à la seule fin de pouvoir impressionner le public et de l'induire en erreur. Nous sommes là en présence de cas de manipulation de l'information, l'expert en question va développer un point de vue faussement objectif et scientifique, alors qu'il parle au nom d'intérêts privés, auquel il adhère par conviction ou tout simplement parce qu'ils constituent pour lui une source de revenus.

3

Les médias contrôlent l'opinion

Ce sont les médias qui fournissent l'information au public. Ils peuvent donc sélectionner celles qui leur conviennent et orienter ainsi les opinions publiques. L'apparition de « mass media », et notamment la télévision, est venue accentuer les possibilités de formatage de l'opinion.

Les médias de masse (mass media, en anglais) se définissent par le fait qu'ils organisent la communication de « un » vers « plusieurs », et que le message est unilatéral (pas d'interaction avec le public). La télévision est le média de masse par excellence.

Il est vrai que les pouvoirs ont toujours voulu contrôler les médias afin de pouvoir orienter les opinions. Dans ce cas, l'information peut devenir rapidement de la propagande, que cette politique soit menée volontairement ou qu'elle soit tacitement intégrée par les rédactions (la pire des censures étant l'autocensure). Dans de nombreux pays, les médias échappent aujourd'hui au contrôle de l'État. Mais la question de l'indépendance des médias n'est pas résolue par leur privatisation, loin s'en faut. En effet, s'ils sont la propriété d'intérêts privés, ceux-ci

peuvent aussi avoir d'autres agendas que la seule information du public. Les médias appartenant à des partis politiques ou à des mouvements associatifs au moins affichent franchement leur opinion.

Pour autant, les médias ne parviennent pas totalement à formater l'opinion. Dans les pays dictatoriaux, s'il n'est guère loisible de s'exprimer, on sait que ce que disent les médias officiels n'est pas la vérité. Il y a donc une forte tentation de ne pas croire ce qui est lu, vu ou entendu, même lorsqu'il s'agit de faits authentiques. Dans les autres systèmes politiques, les médias sont soumis à un système concurrentiel. S'ils s'écartent trop de ce que le public est prêt à recevoir, ils seront délaissés par lui. On peut dire qu'ils sont tout aussi contraints et influencés par l'état de l'opinion qu'ils ne l'influencent eux-mêmes. La chaîne américaine CNN a parfois été présentée comme le sixième membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies parce que celui-ci n'envoyait des troupes que si les caméras de CNN avaient montré le conflit. En période de guerre, la bataille de l'opinion fait rage, mais le monopole sur l'information internationale, que CNN avait auparavant, a été ébranlé par l'apparition d'autres chaînes dont la moindre n'est pas Al-Jazeera, la chaîne de télévision du Qatar surnommée la « CNN arabe ». En France, alors que la quasi-totalité des médias plaidaient pour le « oui » au référendum sur le traité constitutionnel de l'Union européenne en 2005, c'est le « non » qui l'a largement emporté. Internet et les nouvelles technologies permettent, par ailleurs, d'établir des contre-pouvoirs décentralisés : la multiplicité des

sources d'informations, la création de blogs et de chats fait que, grâce à Internet, l'information n'est plus à sens unique, et ne se fait pas de « un » vers la « masse », mais de « plusieurs » vers « plusieurs ». Mais attention à la qualité des informations diffusées par des personnes dont ce n'est pas le métier, sans parler des tentatives de manipulation par le lancement d'informations truquées.

4

Le 11 septembre a changé le monde

Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont choqué la planète et constituent un tournant stratégique qui a changé la face du monde. Ils nous ont fait basculer dans l'univers du terrorisme global. Plus rien ne sera comme avant après ce terrible événement.

On confond ici l'apparence spectaculaire et terrifiante des événements du 11 septembre 2001 et leur impact réel sur l'ordre mondial. Les attentats contre le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington ont été vécus en direct dans le monde entier par l'intermédiaire de la télévision. Les images bouleversantes, diffusées en boucle par les médias, sont dans toutes les mémoires, ainsi que le terrible bilan : près de 3 000 morts ! Le choc a été immense, l'effet de surprise total. Qui aurait pu imaginer qu'un groupe de terroristes pourrait détourner des avions civils pour frapper au cœur de la nation la plus puissante du monde ? Les services de renseignements américains, CIA et FBI en tête, pourtant au courant d'une menace imminente, n'avaient pas anticipé pareil événement. La disproportion des moyens disponibles et de la puissance entre Al-Qaida et les États-Unis les avait empêchés de prendre au sérieux cette hypothèse, pourtant évoquée par certains spécialistes, dont les services de renseignement français.

Mais au-delà de cet apparent séisme géopolitique, la structure même des relations internationales n'a pas été bouleversée par les attentats du 11 septembre. Les rapports de force entre les grandes puissances n'ont pas été modifiés, et les États-Unis ont même affirmé leur leadership en entraînant leurs alliés dans la « guerre contre le terrorisme ». Pour avoir été durement touchés, les États-Unis n'ont pas été affaiblis. La place respective du Japon, de la Chine, de l'Europe, de la Russie, etc., n'a pas structurellement changé, et les systèmes d'alliance n'ont pas été considérablement modifiés. Les grands défis que le monde avait à relever – réchauffement climatique, inégalités économiques Nord/Sud, grandes pandémies, conflits locaux – n'ont pas non plus subi de modification fondamentale de leur problématique. Le terrorisme existait depuis longtemps, il a simplement frappé plus fort avec une réussite qui a surpris, y compris ceux qui avaient conçu ces attentats. Si la chute du mur de Berlin et la dissolution de l'Union soviétique ont entraîné la création d'un monde nouveau avec la fin de l'ère bipolaire bloc contre bloc, le 11 septembre n'a pas eu un tel effet. L'Amérique a redécouvert sa vulnérabilité, et sous la direction de George W. Bush, elle en a tiré des conclusions – à notre sens, erronées – qui ont conduit à la guerre en Irak. Mais celle-ci, pour déstabilisatrice qu'elle soit dans la région, ne remet pas en cause les grands équilibres. Le 11/09 n'est pas le 09/11, date de la chute du mur de Berlin en 1989, qui a entraîné la fin du monde bipolaire.

5

Ce sont les Américains qui ont eux-mêmes organisé les attentats du 11 septembre 2001

À qui profite le crime ? Grâce aux attentats du 11 septembre 2001, les Américains ont pu légitimer leur invasion de l'Irak et accroître leur contrôle sur le Proche-Orient. Ils ont pu ainsi justifier l'augmentation de leur puissance militaire et assouvir leur soif de domination du monde.

La théorie du complot – selon laquelle les événements correspondent à un complot organisé de façon occulte par de puissants groupes – est très répandue. Elle s'est appliquée à cet événement extraordinaire qu'ont été les attentats 11 septembre 2001 aux États-Unis. Le choc émotionnel créé par ces attaques et leur caractère absolument inattendu, voire invraisemblable, sont venus accréditer l'idée qu'elles ne pouvaient pas avoir été conçues et réalisées par un groupe terroriste extérieur, mais relevaient d'un complot intérieur. Face à un déroulement trop évident et à l'apparence incontestable – l'effondrement des Twin Towers a été vu par des millions de

personnes de par le monde à la télévision –, l'idée d'une mise en scène particulièrement habile destinée à tromper le public s'est développée. Selon cette théorie, et contrairement à ce que croit la majorité des gens (des terroristes ont attaqué les États-Unis), ce serait le pouvoir américain lui-même – et plus précisément un complexe militaro-industriel relayé au sein de l'administration Bush par un noyau de néo-conservateurs – qui aurait organisé les attentats. L'objectif de ce complot aurait été de justifier une politique planifiée auparavant, consistant à augmenter le budget de la Défense et à prendre le contrôle, y compris par la guerre, de l'ensemble du Proche-Orient et de ses réserves pétrolières. Le tout sur fond de remise en cause des libertés fondamentales aux États-Unis par l'application de l'USA Patriot Act. Dans une version encore plus délirante, certains ont accrédité l'idée selon laquelle ce serait Israël (ou les Juifs) qui aurait organisé ces attaques ; la consigne aurait même été transmise aux citoyens de confession juive se trouvant habituellement au World Trade Center de ne pas s'y rendre ce jour-là. Il est vrai que le projet d'attaquer l'Irak existait préalablement aux attentats du 11 septembre : il avait déjà été proposé au président Bill Clinton en 1998 par les idéologues du PNAC (Project for the New American Century), un think tank néo-conservateur dont Donald Rumsfeld, futur secrétaire à la Défense, Paul Wolfowitz, son adjoint, et Jeb Bush, le frère de George W., étaient des membres éminents... Il est aussi vrai que la fortune de la famille Bush provient de l'industrie du pétrole, secteur dont viennent Dick Cheney, le vice-président, et Condoleezza Rice,

Ce sont les Américains qui ont organisé les attentats du 11/09/2001

conseillère à la Sécurité nationale, puis Secrétaire d'État. Nul doute également que la famille du président entretient des liens d'amitié avec une partie de la famille régnante d'Arabie Saoudite, pays d'origine d'Oussama Ben Laden et de la majorité des pirates de l'air du 11 septembre. Mais que ces attentats contre les États-Unis aient été commis à ces fins, et qu'un tel acte ait été possible sans qu'à aucun moment personne ne dévoile le complot, peut paraître hautement improbable.

Les théories de complot ont souvent émergé sur la base d'événements toujours inexplicables, comme l'assassinat du président Kennedy en 1963 qui aurait été commandité par la CIA, ou dramatiques, tels que l'attaque japonaise sur la base américaine de Pearl Harbor en 1941 que le président Roosevelt n'aurait pas tenté d'empêcher afin de mobiliser l'opinion publique américaine hostile à l'entrée en guerre des États-Unis. Il est vrai que l'attitude de l'administration Bush n'hésitant pas, pour justifier la guerre en Irak, à utiliser le mensonge (comme l'existence prétendue d'armes de destruction massive), et ce devant l'Organisation des Nations unies, vient renforcer la position et le nombre de ceux qui croient à la théorie du complot. En effet, lorsque le pouvoir ment sur un point particulièrement grave, il met en péril sa crédibilité sur tous les autres sujets.

La mondialisation s'impose à tous

Responsables gouvernementaux et experts ne cessent de proclamer leur impuissance face à la globalisation. L'importance des changements technologiques, politiques et sociaux qui en découlent est telle que nul ne peut s'y opposer. Il est impossible d'en arrêter le mouvement et même d'en modifier le cours.

L'argument de l'impuissance face à la mondialisation (ou à la « globalisation », pour s'en tenir à un terme proche du mot anglais « globalization ») est trop souvent mis en avant pour faire passer des décisions qui, en réalité, ne relèvent pas d'obligations absolument incontournables, mais bel et bien de choix politiques particuliers. Très souvent, la globalisation est invoquée pour contraindre ceux qui sont le moins payés à modérer leurs revendications (sinon les emplois sont délocalisés dans les pays du Sud ou de l'Est), et permettre à ceux qui sont en haut de la hiérarchie d'augmenter de façon exponentielle leurs revenus (sinon les compétences s'expatrient dans d'autres pays du Nord).

La mondialisation, qu'est-ce que c'est ? C'est l'effacement des frontières du fait des nouveaux moyens technologiques qui permettent de meilleures communications, transports et contacts, une liberté plus grande des mouvements de capitaux, l'extension de l'économie de marché,

l'irruption des technologies de l'information ; c'est en même temps, la cause et la conséquence de la chute du communisme, cet événement géopolitique qui a mis fin à un monde coupé en deux. Par voie de conséquence, pour les uns, la mondialisation est l'extension à l'échelle mondiale des valeurs démocratiques et de la prospérité. Pour les autres, c'est l'américanisation de la planète, l'augmentation des inégalités et la remise en cause des identités au profit d'un monde déshumanisé.

Mais, de fait, que l'on en soit satisfait ou non, la mondialisation est là : il est certain qu'on ne supprimera pas Internet ou qu'on ne reviendra pas en arrière sur la facilité des communications. Ce constat est certainement à l'origine d'un glissement de vocabulaire : les « antimondialistes » qui contestaient dans les années 1990 les conditions de la globalisation se nomment majoritairement maintenant « altermondialistes », signifiant ainsi qu'une autre mondialisation est possible. Certes, la mondialisation est efficace (c'est le capitalisme plus la technologie), mais elle ne produit pas naturellement de la justice sociale, elle suscite au contraire de nouvelles inégalités. Mais cette situation n'est pas une fatalité. Contrairement à ce que l'on entend souvent, la globalisation n'est pas un processus mécanique impossible à arrêter ; elle peut être un projet dont les contours seront déterminés par des choix politiques. Tout dépend des orientations prises. Les décideurs d'aujourd'hui peuvent être différents de ceux d'hier, ils ne sont pas pour autant impuissants, sauf de façon volontaire.

7

Le monde progresse

Les progrès technologiques permettent d'améliorer la condition humaine en termes de richesses, de biens disponibles, de nutrition, de santé, d'éducation, etc. La satisfaction des besoins élémentaires de tous, autrefois inaccessible, est désormais possible. De l'allongement de la durée de vie à l'amélioration de l'habitat, des conditions du travail, l'ampleur des biens consommés et l'augmentation des subsistances, le progrès a permis d'améliorer la vie des hommes.

Internet, nanotechnologies, organismes génétiquement modifiés (OGM), clonage... L'accélération du nombre d'innovations et de dépôts de brevets dans tous les domaines scientifiques pourrait amener à penser que les sociétés humaines sont en passe de régler leurs trois problèmes essentiels : la rareté des biens, la maladie et la mort, les obstacles de temps et d'espace. Pourtant, il serait naïf de penser que les progrès technologiques améliorent automatiquement le sort de la majorité de la population. D'abord, la science ne peut pas tout : même si la « Révolution verte » des années 1960-1970 a augmenté considérablement la production de céréales, par exemple

en Inde, celle-ci court toujours après la croissance de la population. Autre révolution dans l'agriculture : les OGM. Présentés par les firmes qui les commercialisent comme la solution aux famines, ces plantes génétiquement modifiées n'en posent pas moins une série de problèmes allant de la destruction de la biodiversité au monopole mondial de la vente des semis par quelques entreprises multinationales... Dans le domaine de la santé, la recherche est en partie réalisée par des laboratoires privés dans les pays développés qui s'intéressent principalement aux maladies de l'hémisphère nord ; ce qui explique que des maladies aussi meurtrières dans les pays du Sud que le paludisme fassent peu l'objet de recherche.

Ainsi, le progrès technologique n'apporte pas en lui-même la solution à tous les problèmes. Rien ne se fait naturellement, et beaucoup dépend de décisions qui sont prises au niveau politique. Par exemple, les nouvelles technologies de l'information permettent à la fois une décentralisation du savoir et de la communication, mais peuvent également donner les moyens à des régimes autoritaires de surveiller de façon plus encadrée les individus. De plus, si les grandes idéologies collectives (comme le nazisme), qui avaient conduit à des massacres de masse, n'ont plus cours, le fanatisme reste bel et bien présent. Le progrès technique peut servir ce fanatisme en permettant une diffusion plus grande des moyens de destruction (comme les armes de destruction massive nucléaires, chimiques ou bactériologiques). Le progrès technologique rend plus fragile les sociétés à des attaques externes. Une

attaque massive sur les réseaux informatiques est toujours possible, et peut avoir des conséquences désastreuses sur les systèmes financiers, les systèmes de défense et sur l'alimentation en énergie. Plus généralement, le progrès peut s'accompagner d'une certaine déshumanisation de la société, d'un abaissement des solidarités, du développement de l'individualisme et de l'égoïsme. De plus, si les progrès techniques offrent de meilleurs moyens de connaître le monde, ils ne conduisent pas automatiquement à de plus grandes capacités de le comprendre

Les peuples du monde – ou du moins une partie d'entre eux – peuvent satisfaire plus facilement et plus rapidement leurs besoins. Sont-ils pour autant plus heureux qu'auparavant ? Rien n'est moins sûr.

Il existe une communauté internationale

La communauté internationale correspond à l'échelle planétaire à ce qu'on appelle la communauté nationale à l'intérieur de nos frontières. C'est elle qui tente de gérer au mieux les affaires mondiales au nom de l'intérêt collectif. On l'évoque d'ailleurs dès qu'un problème d'importance majeure se pose. Tous les peuples partagent la même terre et forment donc une communauté.

Le monde s'est rétréci du fait de la globalisation. Nous avons une meilleure connaissance des cultures lointaines, de par le développement des transports et des nouvelles technologies de la communication et de l'information ; cultures et peuples se mélangent du fait des migrations internationales. Pour autant, cette expression de « communauté internationale » est largement dévoyée. Même en faisant abstraction des acteurs non étatiques (firmes multinationales, ONG, organisations internationales, mouvements terroristes et opinion publique internationale), dont pourtant l'action a un impact incontestable sur les relations internationales, et en se limitant aux seuls États, il paraît évident que parmi les membres de cette

communauté supposée, tous n'ont pas les mêmes intérêts. Certes, le monde n'est plus bipolaire comme à l'époque de la guerre froide, mais on chercherait en vain une appréciation commune et collective des grands enjeux. Il n'y a pas de gouvernance mondiale grâce à laquelle l'intérêt collectif serait arbitré par des décisions non contestées ; on en reste à la somme des intérêts individuels et contradictoires des États, avec de surcroît, des choix de court terme (souvent calqués sur les calendriers électoraux), et non pas une réflexion sur le long terme. Sporadiquement, la « communauté internationale » se manifeste à l'occasion d'une catastrophe à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse du réchauffement climatique, de catastrophes naturelles ou nucléaires, ou de l'extension de grandes pandémies. Or, le problème est que si les frontières ne peuvent plus arrêter les catastrophes, elles sont encore suffisamment fortes pour interdire des décisions collectives. La question du réchauffement climatique est symptomatique à cet égard : la menace est grave et immédiate ; elle concerne tous les pays (riches, pauvres, pollueurs ou moins pollueurs) ; il faut agir à la fois dans l'urgence et sur le long terme ; chacun peut agir, même à son petit niveau. Pourtant, le protocole de Kyoto n'est toujours pas ratifié par tous les États, notamment par le plus gros émetteur de gaz à effet de serre.

D'ailleurs, lorsque les médias utilisent le terme de communauté internationale, c'est le plus souvent pour évoquer l'absence de décision ou de résultats positifs. S'il existe une communauté internationale, son caractère le plus visible reste l'impuissance.

9

Il n'y a plus de frontières

La globalisation est venue supprimer les frontières, incapables de s'opposer aux flux et aux réseaux. Les enjeux territoriaux sont devenus mineurs. Le temps et les distances ont été spectaculairement réduits – pour les chefs d'États comme pour les simples citoyens – par le téléphone ou Internet ; le contact entre personnes éloignées de milliers de kilomètres peut être immédiat. Des flux financiers énormes traversent la planète en une seconde sans être arrêtés par une seule barrière physique. Faire le tour du monde en quatre-vingts jours ne paraît plus un pari insensé comme à l'époque de Phileas Fogg.

La globalisation est souvent présentée comme ayant mis fin aux logiques territoriales et ayant permis l'effacement des frontières. Bien sûr, les distances ont été raccourcies par le développement des communications, et réaliser le tour du monde en quatre-vingts jours n'est plus un exploit comme à l'époque de Jules Verne. Plus aucun État ne peut vivre en autarcie – même la Corée du Nord entretient des relations avec ses voisins. Pourtant, il est difficile de parler de fin de frontières.

Si se déplacer du Nord au Sud de la planète (de façon individuelle pour des raisons professionnelles ou de façon

massive pour des raisons touristiques) est chose de plus en plus simple et abordable financièrement, migrer pour des raisons économiques du Sud au Nord devient de plus en plus malaisé. Face aux facilités de transport, les États opposent des politiques restrictives de visas qui n'existaient pas au XIX^e siècle. Lorsque ce n'est pas suffisant pour décourager les migrants, la tentation est grande pour les États de construire des murs, comme le font les États-Unis à la frontière mexicaine ou l'Espagne pour protéger ses enclaves de Ceuta et Melilla, portes d'entrée de l'Union européenne au cœur du Maroc.

La délimitation des territoires reste encore la raison principale de la plupart des conflits. Celui, emblématique, qui oppose Israéliens et Palestiniens, est avant tout un conflit politique qui porte sur le partage (ou non) de territoires, y compris de la ville de Jérusalem, et non un conflit religieux.

La guerre du Golfe de 1990-1991 a, quant à elle, été causée par l'annexion du Koweït par l'Irak, celle de 2003 par la volonté américaine de remodeler la carte du Proche-Orient. De nombreux conflits territoriaux non résolus sont la source de tensions interétatiques (entre l'Inde et le Pakistan, par exemple). Quant à la menace terroriste actuelle, elle est certes délocalisée, mais les cibles éventuelles sont situées sur le territoire d'États, et c'est à ces États que revient la responsabilité d'organiser leur défense.

Ainsi, frontières, territoires et États sont toujours aussi pertinents pour comprendre les relations internationales au XXI^e siècle.

10

La France ne compte plus à l'échelle internationale

La France vit dans la nostalgie d'une grandeur révolue. Elle a l'illusion de compter encore à l'échelle internationale, alors qu'elle est en déclin constant et incapable de résoudre les grands défis mondiaux.

La thèse du déclin de la France est le fruit d'une comparaison historique inappropriée et d'une erreur sur l'appréciation de la puissance à l'ère contemporaine. Il est de bon ton de dire que la France n'a plus la place qui était la sienne du temps de Louis XIV ou de Napoléon. Encore faudrait-il choisir la période, Austerlitz ou Waterloo ? Le roi Soleil ou une fin de règne chaotique ? Certes, le temps où la France était la première puissance européenne au sein d'un continent qui dominait le monde est révolu. Mais à comparer avec d'autres périodes de l'histoire (Sedan, la saignée de la Première Guerre mondiale, Vichy, Dien Bien Phu), la France a encore de solides arguments à faire valoir.

L'erreur porte sur la notion de puissance. Celle-ci ne peut plus se résumer au pouvoir de contraindre l'autre à

agir ou au pouvoir qu'un pays aurait d'imposer ses décisions aux autres. Si d'ailleurs tel était le cas, même l'hyperpuissance américaine ne pourrait être jugée comme remplissant ces critères. Si l'on fait une typologie de la puissance, on constatera qu'à côté des États-Unis qui dépassent de la tête et des épaules les autres États, il y a entre une demi-douzaine et une dizaine de pays que l'on peut qualifier de puissances mondiales, car ils ont vocation à s'exprimer sur une gamme étendue, voire générale, de sujets. Ces puissances ne peuvent emporter seules la décision sur aucun sujet, mais elles contribuent par leurs actions à les façonner. La France fait partie de ce club restreint. D'abord, pour des raisons objectives : elle a le sixième PNB mondial, est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, est membre fondateur de l'Union européenne, fait partie du G8 et de l'OMC, possède l'arme nucléaire, et son territoire s'étend de l'Europe aux Caraïbes, en passant par l'Océanie. Mais si le monde porte une attention particulière à ce que peut faire la France sur la scène internationale, c'est qu'elle semble véhiculer des valeurs à vocation universelle. Certes, l'affirmation de la spécificité française peut parfois irriter. Mais elle est souvent interprétée comme étant celle d'un pays voulant défendre des causes qui dépassent son seul intérêt national.

Aucun pays, pas plus la France qu'une autre nation, ne peut prétendre aujourd'hui résoudre seul des problèmes internationaux. Mais la France est encore un pays qui compte à l'échelle internationale, c'est du moins ce que pense le monde extérieur, qu'il le déplore ou qu'il s'en

réjouisse. Il n'y a qu'à voir l'attention particulière qui a été portée par les médias étrangers à l'élection présidentielle française en 2007, intérêt supérieur à celui porté aux élections britanniques et allemandes. La France diffusera d'autant mieux son message spécifique qu'elle agira de façon multilatérale et qu'elle se débarrassera de certaines attitudes arrogantes qui lui ont joué des tours par le passé.

11

L'Afrique ne pourra jamais se développer

Déchirée par des guerres civiles sans fin, minée par la corruption, dévastée par le sida, il n'est question de l'Afrique qu'en termes dramatiques. Contrairement à l'Asie, elle n'a pas su décoller économiquement. Depuis les indépendances, tous les modèles (socialistes, occidentaux) ont échoué.

Les raisons de l'afro-pessimisme sont nombreuses. Avec 12 % de la population mondiale, l'Afrique représente 1 % du PIB mondial et 2 % du commerce international. Elle concentre plus de 70 % des décès dus au sida et deux tiers des malades du VIH au niveau mondial en 2006. Paradoxalement, la fin de la guerre froide, qui faisait de l'Afrique un enjeu de la compétition Est/Ouest, n'est pas venue servir les intérêts de l'Afrique. Alors qu'on dénonçait la volonté de contrôle des superpuissances dans les années 1970 et 1980, on s'est aperçu dans les années 1990 qu'il pouvait y avoir pire : que l'Afrique soit délaissée.

Mais il reste de bonnes raisons pour un afro-optimisme. Tout d'abord, malgré les difficultés, le continent connaît une croissance économique globale et peut être

considéré comme une « réserve de développement ». De nombreux pays bénéficient d'une démocratie bien installée, confortée par des alternances politiques. L'économie de marché se développe, et l'Afrique est de nouveau l'objet d'intérêt de nombreuses puissances extérieures, non seulement des anciennes puissances coloniales (dont la France), mais également des États-Unis (même si c'est principalement sous l'angle du facteur pétrolier et de la lutte antiterroriste). La Chine a réuni à Pékin en 2006 un sommet sino-africain avec quarante-six pays représentés. Le Japon est également très actif en Afrique, ainsi que l'Inde et le Brésil. La redécouverte du continent par les pays riches et émergents vient du fait que sur de nombreux enjeux de la globalisation – matières premières, lutte contre les pandémies, immigration de masse, protection de l'environnement –, l'Afrique redevient un enjeu central.

Bien sûr, la route est encore longue : l'Afrique doit relever le défi de la jeunesse (éducation, santé, accès à l'emploi), de la bonne gouvernance et de la mise en place de structures étatiques plus solides. Mais elle peut s'appuyer sur ses « bons élèves », notamment sur l'Afrique du Sud comme moteur de croissance et exemple de transition démocratique réussie.

12

Les États-Unis sont en déclin

La guerre d'Irak, ruineuse pour les finances américaines, a complètement isolé diplomatiquement les États-Unis et a montré les limites de leur puissance. L'échec américain fait qu'ils sont moins craints qu'auparavant et qu'ils sont plus haïs de par le monde. Leur déclin est inéluctable.

La guerre d'Irak devait être le triomphe de la domination des États-Unis et la preuve que rien ne pouvait arrêter leur volonté, une fois que leur décision était prise. Passant outre l'avis d'une majorité de gouvernements et des opinions publiques mondiales, ils se sont lancés dans une guerre rapidement gagnée du fait de leur imposante puissance militaire : les opérations militaires de « libération » de l'Irak ont commencé le 18 mars 2003. Le 1^{er} mai de cette même année, le président Bush annonçait la fin des principales opérations de combats. Pourtant, cette rapide victoire militaire s'est avérée être une catastrophe stratégique. En effet, les objectifs recherchés n'ont pas été atteints, qu'il s'agisse de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, de la guerre contre le

terrorisme ou du contrôle par les États-Unis du Proche-Orient.

Mais si la guerre d'Irak a montré les limites de la puissance américaine, il serait trop rapide de conclure au déclin des États-Unis. Certes, les États-Unis connaissent à peu près partout dans le monde un taux d'impopularité historique jamais atteint auparavant. À cette image politique négative viennent s'ajouter les problèmes économiques posés par les déficits commerciaux et budgétaires. Pourtant, les ressorts de la puissance américaine sont toujours présents. Les États-Unis ont toujours et de loin le premier PNB mondial, et le dollar reste la monnaie de référence ; les entreprises américaines sont toujours les plus puissantes (six des dix premières multinationales sont américaines) et occupent des positions dominantes dans de nombreux domaines, notamment dans les nouvelles technologies (Microsoft, Google, Intel, etc.) ; leurs capacités d'innovation technologique restent déterminantes (les États-Unis occupent la première place en terme de brevets déposés). L'Amérique exerce un effet d'attractivité très fort sur les élites du monde, continue à démontrer des capacités d'intégration tout à fait remarquables et sa culture populaire (cinéma, musique, etc.) a toujours une position dominante dans le monde. Les États-Unis, la société américaine, le mode de vie américain font rêver des millions d'individus ; dans ce sens, les États-Unis exercent encore un pouvoir de persuasion et d'influence (dit « soft power ») en dehors des champs de bataille et des politiques de contrainte (dits « hard power »). L'échec américain est celle d'une tentative

Les États-Unis sont en déclin

hégémonique, mais les États-Unis pourraient tout à fait de nouveau exercer un leadership, à condition de prendre plus en compte l'avis des autres puissances. La politique extérieure américaine est rejetée, mais la société américaine demeure populaire et attractive.

13

La puissance militaire n'est plus utile

Au sortir de la guerre froide et après la disparition de la menace soviétique, on a beaucoup parlé des « dividendes de la paix », ce qui avait conduit à l'espoir de fortes réductions des dépenses militaires mondiales.

La compétition Est/Ouest avait conduit Soviétiques et Américains à se lancer dans une coûteuse course aux armements. Elle avait entraîné un déclin relatif des États-Unis et littéralement épuisé l'Union soviétique. À l'inverse, les pays privés d'autonomie stratégique après la Seconde Guerre mondiale, comme l'Allemagne et le Japon, paraissaient bénéficier d'une santé économique insolente. Il n'en fallut pas moins pour penser que la force militaire était un critère de puissance dépassé. L'Organisation des Nations unies (ONU) n'avait-elle pas réussi à faire jouer les règles de la sécurité collective pour la guerre d'Irak, de 1990 à 1991 ? Il n'était plus nécessaire et devenait même contre-productif de consacrer une trop grande part de sa richesse aux dépenses militaires. Non seulement elles ne contribuaient plus à la sécurité d'un pays, mais elles venaient au contraire l'affaiblir.

Pourtant, ce ratio entre part du PIB consacré à la défense et bonne santé économique n'est pas aussi évident. Il est vrai qu'avec 15 % ou 20 % de sa richesse consacrée à l'armement, l'URSS s'est affaiblie économiquement. Mais d'autres raisons expliquent l'échec du système soviétique (bureaucratie, absence d'initiative, etc.). Le Japon était certes en bonne santé avec seulement 1 % de son PIB consacré à la défense, mais on trouve également des exemples contraires. Taiwan qui dépensait 10 % de son PIB pour sa défense était en meilleure santé économique que de nombreux pays africains qui y consacraient moins de 1 %. De plus, mis à part l'épisode de la guerre d'Irak en 1990-1991, la fin de la guerre froide n'a pas débouché sur la mise en place d'un réel régime de sécurité collective ; par conséquent, la préservation de capacités de défense était la condition même de l'autonomie et de l'indépendance.

Dans un monde qui n'est pas entièrement régi par le droit, la possession de capacités de défense permet toujours d'assurer son indépendance politique. À l'inverse, trop compter sur sa puissance militaire pour régler des différends politiques peut amener à de graves erreurs stratégiques et développer l'insécurité, comme le montre l'échec américain en Irak depuis 2003.

L'État n'a plus de pertinence au niveau international

Trop petit pour les grandes choses et trop grand pour les petites, l'État-nation classique a perdu son utilité et son rôle central à l'heure de la globalisation. Il est concurrencé sur la scène internationale par les multinationales, les organisations internationales, les ONG et de multiples nouveaux acteurs plus mobiles et plus souples.

Il est incontestable que l'État n'a plus le monopole de la qualité d'acteur sur le plan international. On ne peut plus désormais décrire les relations internationales comme se limitant à des relations interétatiques, ainsi que le faisait, il y a encore deux générations, la théorie classique. D'ailleurs, ce monopole n'a jamais réellement existé. Des entités à vocation spirituelle ou économique – de la compagnie des Indes à celle de Jésus, en passant par les Templiers – ont exercé un réel pouvoir sur les affaires du monde à leur époque. Les acteurs non étatiques ont survécu à l'établissement de l'ordre de Westphalie en 1648 (consacrant le principe de souveraineté et le rôle central de l'État). L'État a toujours eu des concurrents sur

la scène internationale, mais la globalisation fait que ces derniers sont aujourd'hui plus nombreux, plus diversifiés, plus actifs et plus visibles. C'est l'objectif même des organisations non gouvernementales (ONG) à vocation sans frontières de s'affranchir de la souveraineté des États. Les firmes multinationales peuvent établir un rapport de force qui leur est favorable, y compris avec des États relativement développés et plus encore avec les pays pauvres. Les autres acteurs ont pour eux la souplesse, une plus grande réactivité et un moindre souci des procédures (par exemple, l'utilisation d'Internet avait permis aux altermondialistes d'organiser en un temps record une opposition musclée au sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle en 1999). Il n'en reste pas moins que s'il n'en a plus le monopole, l'État reste l'acteur central des relations internationales. C'est vers lui que l'ensemble des autres acteurs, des ONG aux firmes multinationales, dirige ses activités. Quelle que soit la puissance d'une firme multinationale (et des lobbies qui peuvent faire pression sur les États pour faire valoir leurs intérêts), c'est bien l'État qui, in fine, fixe les règles d'investissements et le droit du travail, pour ne pas parler de la construction des infrastructures. Les ONG peuvent plaider pour l'établissement de règles (interdiction des mines antipersonnel, protocole de Kyoto, durée des brevets sur les médicaments, etc.), ce sont bien en dernière instance les États qui décident de les créer en ratifiant ou non les traités. L'État a perdu le monopole de la représentation de la vie sociale internationale, mais il conserve sa primauté sur la scène internationale.

15

Le monde occidental est en danger

Le monde occidental, s'il domine encore le monde, est de plus en plus contesté par les puissances asiatiques et islamiques. Le monde « blanc », dont la démographie est en berne, risque d'être submergé.

L'Europe a dominé le monde du XV^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Les États-Unis ont ensuite pris le relais et ont supporté assez facilement la concurrence de l'Union soviétique qui n'a fait jeu égal avec eux qu'au cours d'une brève période, de la fin des années 1960 au début des années 1980. Pourtant, une partie des Occidentaux craignent que leur puissance ne soit remise en cause.

Il faudrait tout d'abord s'entendre sur la définition de « monde occidental ». S'agit-il, au sens strict du terme, seulement des Européens, des Américains et des Canadiens ? S'agit-il de tout le monde « blanc », auquel cas il faut ajouter l'Australie, la Nouvelle-Zélande ? Ou du monde développé industriel, en intégrant le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, etc. ? On voit que la définition de l'Occident peut varier ; celle de la menace également. Le Japon était vécu comme une menace pour la sécurité économique des Européens et des Américains dans les

années 1980 ; il ne l'est plus aujourd'hui. La perception de la menace et de la perte de position de force est alimentée par la pression démographique et migratoire des pays africains et asiatiques, par la pression politique d'une religion en expansion, l'islam, et par la pression économique de deux géants en expansion : l'Inde et la Chine. La position dominante des pays occidentaux paraît évidente : ce sont les pays les plus riches (les États-Unis représentent 30 % du PIB mondial, l'Europe 25 %, le Japon 11 %) ils sont les principaux consommateurs des matières premières et d'énergie, leurs monnaies sont celles du commerce international, ils maîtrisent les circuits économiques et possèdent une supériorité militaire.

Mais est-il concevable qu'un sixième de l'humanité puisse durablement utiliser les cinq sixièmes des richesses mondiales ? Un rééquilibrage va forcément s'effectuer. Dans le cas de la Chine, il pourrait presque s'agir d'un retour à la normale puisque la très forte progression de la Chine ne lui permettrait que de reprendre d'ici la moitié du XXI^e siècle la part dans l'économie mondiale qu'elle occupait au début du XIX^e siècle ; d'autres grands pays émergents comme l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud se positionnent comme des puissances au moins au niveau régional, et sont de plus en plus actifs dans les institutions internationales (Organisation mondiale du commerce, par exemple). S'il est légitime pour tout ensemble de vouloir préserver une position dominante, tous les moyens ne sont peut-être pas pertinents. Ainsi, si le monde occidental voulait à tout prix maintenir le rapport de force existant

aujourd'hui et était tenté par des solutions de force pour le faire, il s'exposerait à de graves désillusions, et même à des risques certains. Il maintiendra d'autant plus facilement ses positions, ou du moins limitera leur érosion, s'il accepte un certain rééquilibrage dont il pourra tirer parti.

16

L'ONU ne sert à rien

L'Organisation des Nations unies (ONU) est impuissante à arrêter les guerres. Le droit de veto de ses membres permanents paralyse le Conseil de sécurité, et les nombreuses dictatures qui la composent empêchent toute avancée pour ce qui est de la promotion de la démocratie ou des droits de l'homme.

Reprocher à l'ONU son impuissance revient en fait à la rendre responsable de l'état du monde. Selon sa charte, l'ONU a trois missions principales : paix et sécurité collective, progrès social et développement économique, protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Certes, le bilan est pour le moins contrasté ; beaucoup reste à faire et l'ONU apparaît souvent comme une bureaucratie lourde et impuissante. La lourdeur est cependant relative, le budget ordinaire de l'ONU (hors missions de maintien de la paix) ne s'élève qu'à 3,8 milliards de dollars sur deux ans, soit l'équivalent du PNB annuel d'un pays de la taille d'Haïti.

Ce n'est pas tant l'ONU qui est en cause que l'état et les divisions de la société internationale. Très souvent, l'organisation mondiale est bloquée par les désaccords entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni et France).

Pour que le système mis en place par la Charte puisse fonctionner, il faudrait que l'alliance des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ait survécu à la fin de cette dernière. Tel ne fut pas le cas : très vite les divisions liées à la guerre froide l'ont emporté. L'existence du droit de veto est venue protéger leurs alliés. Mais il serait également inexact d'attribuer à l'existence du droit de veto l'échec du système. Il est la condition même de l'appartenance des différentes puissances à un système collectif.

À la fin de la guerre froide, lorsque l'Irak a envahi le Koweït en 1990, pour la première fois dans l'histoire, le système de sécurité collective a pu fonctionner comme prévu par la Charte. Le Conseil de sécurité a adressé un ultimatum à l'Irak afin qu'il retire ses troupes du Koweït. Le non-respect de cet ultimatum a autorisé pour la première fois une action militaire de façon légale, selon les modalités prévues par la Charte, d'où les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » célébré par le président George Bush père, alors président des États-Unis. Mais très rapidement, les logiques nationales ont repris le dessus.

L'ONU compte cependant des succès importants comme le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud ou la restauration d'un État de droit au Cambodge. Il faut surtout prendre conscience que sans ce lien unique entre tous les pays, les conflits et inégalités seraient encore plus nombreux. Enfin, pour faire un bilan honnête de l'ONU, il faut prendre en compte l'action de l'ensemble des institutions spécialisées dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR), l'Unicef et l'Unesco.

Le monde est unipolaire

La puissance américaine est sans égale : aucune autre puissance ne peut se comparer à elle. Les États-Unis dominent le monde comme aucun autre pays ne l'a fait avant eux dans l'histoire.

Il n'y a effectivement aucune puissance qui puisse égaler celle des États-Unis. Ces derniers n'ont plus de rivaux à leur taille, comme du temps de la compétition américano-soviétique. Il manque à l'Europe l'unité et la puissance stratégique. Le Japon ne représente que la moitié du PNB américain et dépend lourdement de Washington pour sa protection. La Chine est relativement isolée et loin derrière les États-Unis aussi bien en termes de richesse que d'attractivité de sa société. La Russie, si elle a mis fin au déclin qui était le sien au cours des années 1990, est loin d'avoir retrouvé ce que fut la puissance soviétique.

Lorsque l'on prend en considération les principaux critères de la puissance (économique, stratégique, culturelle au sens large et technologique), les États-Unis arrivent en tête, dans chacune d'entre eux et très certainement lorsque les quatre sont réunis : les États-Unis pèsent plus de 10 000 milliards de dollars et ont le premier PNB au monde, bien loin devant le Japon ; ils ont une population

de près de 300 millions de personnes, ce qui leur assure un marché intérieur conséquent. Ils dépensent chaque année pour leur défense dix fois plus que la France, déposent près de la moitié des brevets mondiaux, produisent cinq cents films de cinéma par an. La relation bilatérale la plus importante pour chaque pays, qu'il ait ou non de bonnes relations, est celle établie avec Washington.

Pour autant, le monde n'est pas unipolaire, tout simplement parce que dans un monde globalisé un pays seul ne peut prétendre régir la planète. S'il fallait un exemple entre cent pour le démontrer, la guerre d'Irak suffirait à le prouver. Dans un monde qui serait réellement unipolaire, l'hyperpuissance américaine n'aurait aucune difficulté à gérer un pays de vingt-cinq millions d'habitants, ruiné par trois décennies de dictature, douze ans d'embargo et trois guerres majeures. Dans un monde qui serait réellement unipolaire, les États-Unis seraient parvenus à imposer aux Israéliens et aux Palestiniens une paix qui ne mettrait pas en contradiction l'alliance stratégique de Washington avec Israël et les besoins qu'ils ont de développer les relations avec les pays arabes. Dans un monde qui serait réellement unipolaire, les États-Unis n'auraient aucun mal à rappeler à l'ordre l'ensemble des pays, petits ou grands, qui de façon virulente ou modérée contestent leur suprématie.

La globalisation, la multiplication et la diversification des acteurs internationaux, l'ampleur des défis mondiaux à relever fait que l'unipolarité est tout simplement impossible. Le monde n'est pas multipolaire, du fait de la prééminence américaine. Il n'est pas non plus unipolaire, du fait de la globalisation.

La Chine va dominer le monde

La Chine connaît une croissance constante comprise entre 7 et 10 % par an depuis près de trente ans et aurait le troisième PNB mondial. Rien ne peut l'arrêter ; elle dépassera les États-Unis d'ici une génération. La nature de son système politique la conduira à vouloir soumettre les autres nations et dominer le monde.

Au début du ^{xv}e siècle, la flotte impériale chinoise de l'amiral Zheng He était la plus puissante du monde par le nombre de ses navires et de ses marins, et par la modernité des ses technologies (gouvernail d'étambot, boussole, cartes maritimes, etc.) qui lui permettaient de naviguer en haute mer. Cette flotte parcourut le monde, allant jusqu'aux côtes africaines et peut-être plus loin. Mais ces expéditions d'exploration ne débouchèrent pas sur des conquêtes coloniales. Un changement de la politique impériale entraîna le repli de la Chine sur elle-même, la destruction de la flotte et des plans des navires. Deux générations plus tard, Espagnols et Portugais traversaient les mers, entamant la domination européenne sur le monde.

Les Chinois utilisent cet épisode historique comme preuve de leur absence de volonté de conquête. Le but des dirigeants chinois serait simplement de retrouver l'unité du pays mis à mal par les puissances européennes avec la signature des traités inégaux au XIX^e siècle. Après le retour de Hong Kong et de Macao, les appétits territoriaux de la Chine se limiteraient à la réintégration de Taiwan. Du point de vue économique également, la Chine ne ferait que retrouver la place qui fut la sienne au XIX^e siècle, époque durant laquelle elle représentait à elle seule 30 % de l'économie mondiale. Au-delà des intentions, certains éléments objectifs pourraient venir limiter la possibilité pour la Chine de dominer le monde. Tout d'abord, il est difficile de maintenir durablement des courbes de croissance économiques aussi fortes. La Chine ne serait-elle pas finalement dans la même position que le Japon à la fin des années 1980 ? La montée en puissance japonaise paraissait irrésistible, mais a été finalement gravement affectée par l'éclatement de la bulle spéculative. Pour de nombreux économistes, la Chine est aujourd'hui sous la menace de l'éclatement d'une telle bulle. D'autres estiment que le déséquilibre entre les régions riches et les régions pauvres est un problème, et que l'unité du pays pourrait en être affectée, les riches régions côtières ne voulant pas éternellement supporter le coût de la solidarité avec les régions les plus démunies. La Chine pourra-t-elle enfin être longtemps à l'abri des revendications politiques et sociales ? Sera-t-il longtemps possible pour le parti communiste chinois, tout en s'adaptant à l'économie de marché, d'accaparer la totalité du pouvoir ? Comment

la Chine va-t-elle affronter le vieillissement de sa population et les dépenses sociales qu'il induit ?

Autant d'inconnus qui permettent d'affaiblir la thèse d'une domination mondiale de la Chine. D'ailleurs, on peut tout simplement se demander s'il est possible à un seul pays – quelles que soient sa taille et sa démographie – de dominer le monde. Certes, en plus d'être une puissance régionale, la Chine comptera de plus en plus sur la scène internationale : elle a un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, est membre de l'Organisation mondiale du commerce depuis 2001 et participe (sans être membre) aux sommets du G8. Elle est également très active sur les autres continents, économiquement et diplomatiquement (en Afrique, par exemple). Elle n'aura pas pour autant les pleins pouvoirs.

19

Ce sont les firmes multinationales qui dirigent le monde

Parmi les cent premières entités économiques mondiales, on compte plus de firmes multinationales (FMN) que d'États, si l'on compare le chiffre d'affaires des uns et le PNB des autres. Le chiffre d'affaires des cent premières sociétés mondiales est supérieur au PNB cumulé de cent trente-deux États membres de l'Organisation des Nations unies. Les cent cinquante plus grosses firmes multinationales réalisent plus d'un tiers des exportations mondiales.

Il serait difficile de nier le rôle des firmes multinationales. Leur poids financier et économique leur permet de jouer un rôle important, les conduisant même, dans certains cas, à engager un bras de fer avec les États. L'exemple le plus frappant reste la participation de la firme américaine ITT dans le sanglant coup d'État militaire qui renversa le président Salvador Allende au Chili en 1973. Les firmes multinationales sont souvent accusées de piller le tiers-monde (par exemple, les firmes pétrolières), de participer à l'uniformisation culturelle (Coca-Cola, McDonald's, etc.), de sous-payer leurs salariés des pays du Sud

(comme dans les maquiladoras américaines au Mexique) et de profiter du travail des enfants, de n'être pas respectueuses de l'environnement, de mettre en danger la vie des populations locales (l'explosion de l'usine chimique Union Carbide à Bhopal en Inde avait fait des milliers de morts en 1984), de mener des politiques subversives par rapport à certains gouvernements ou de soutenir des dictatures, bref d'imposer leur loi, y compris à des gouvernements démocratiques. À l'inverse, d'aucuns estiment que leurs salariés ont plus de droits et d'avantages que les autres.

Des processus de concentration aboutissent à ce que certaines firmes multinationales exercent une position dominante sur un secteur économique particulier. De plus en plus détachées de leur pays d'origine, elles cherchent à s'émanciper des contraintes territoriales ; elles vont là où l'activité est la plus rentable et suivent une logique coût/opportunité obéissant à l'exigence de rentabilité. Elles sont donc peu soucieuses du sort des populations.

Pour autant, l'État conserve la maîtrise des politiques publiques, éducation, santé, infrastructures, édictons des normes de droit concernant la fiscalité, les investissements, etc. Et surtout, la visibilité des firmes multinationales, qui est un atout, peut se transformer en faiblesse. Elles doivent, ne serait-ce que pour des raisons commerciales, conserver une image positive auprès du public et des consommateurs. Les campagnes de boycott contre les produits de FMN peuvent les mettre en grande difficulté. C'est pour cela que de plus en plus de FMN entrent dans un processus de « responsabilité sociale des entreprises »

Ce sont les firmes multinationales qui dirigent le monde

(RSE) qui imposent tout au long de la chaîne de production des critères sociaux, environnementaux et éthiques. Ainsi, en se créant une image écologiquement et socialement correcte, elles prennent à revers la contestation et s'ouvrent de nouveaux marchés.

Il y a un retour de la guerre froide

En 2007, l'escalade verbale entre la Russie et les États-Unis a conduit certains observateurs à conclure à un retour à la guerre froide. Ce retour en arrière rappelle l'époque de la rivalité soviéto-américaine, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la chute du mur de Berlin.

Le discours tenu par Moscou à l'égard de Washington en 2007, notamment au cours du G8 en juin, était en effet musclé et marquait une nette rupture avec le ton plus conciliant employé auparavant. Il est pourtant nettement exagéré – pour ne pas dire faux – de parler d'un retour à la guerre froide. Certes, celle-ci n'a jamais vu d'affrontements militaires directs entre les deux superpuissances, mais une guerre de propagande et des affrontements par alliés interposés parfois extrêmement meurtriers comme la guerre de Corée (1950-1953). La différence avec cette époque est que Moscou n'est plus à la tête d'un vaste empire homogène placé sous son commandement, n'a plus des bases militaires réparties un peu partout dans le monde et ne peut plus prétendre à la parité stratégique avec les États-Unis. Par ailleurs, il n'y a pas de compéti-

tion idéologique du type de celle prévalant du temps de la guerre froide, où le modèle communiste et le modèle capitaliste s'affirmaient comme étant incompatibles l'un avec l'autre, chacun ayant une vocation universelle. Les événements actuels sont simplement des affrontements d'intérêt nationaux entre la Russie et les États-Unis, affrontements qui se situent dans un système commun et non pas entre deux systèmes antagonistes. La Russie, que son affaiblissement dans les années 1990 avait conduite à un effacement certain sur la scène internationale, opère un retour en force. Vladimir Poutine, le président de la Fédération de Russie, a rétabli l'autorité de l'État, parfois avec une poigne de fer. Les réserves russes en pétrole et en gaz lui donnent un argument de poids pour négocier avec les pays européens dépendant de la Russie pour leur approvisionnement, alors que l'augmentation des cours des hydrocarbures offre des rentrées de devises importantes. Poutine n'entend plus voir la Russie se laisser dicter des conditions par l'Occident : qu'il s'agisse du déploiement d'un système antimissile américain en Europe ou du statut du Kosovo, il est décidé à faire valoir l'intérêt national de la Russie. Rappelons qu'il s'était déjà fortement opposé aux États-Unis au sujet de la guerre d'Irak, en 2003, aux côtés de la France et de l'Allemagne. Pourtant, Poutine a mis à profit la « guerre contre le terrorisme » lancée par l'administration Bush pour, d'une part, faire un retour en force au Proche-Orient d'où la Russie avait été évincée à partir des années 1990 et, d'autre part, justifier a posteriori la guerre en Tchétchénie.

21

Le choc des civilisations est inévitable

Entre le monde occidental, dominant mais en recul, et le monde musulman, dominé mais en expansion, l'affrontement est inévitable. Leurs valeurs sont par nature irréconciliables. De l'Afghanistan à la guerre d'Irak, en passant par les attentats du 11 septembre, l'actualité démontre au quotidien la justesse de cette thèse.

Le « choc des civilisations » est une thèse qui fait grand bruit depuis une quinzaine d'années. Développée en 1993, après l'effondrement soviétique, par Samuel Huntington, un universitaire américain, elle a été largement reprise, commentée et contestée après les attentats du 11 septembre 2001. Selon Huntington, les guerres allaient changer de nature. Elles avaient auparavant opposé rois et princes. Après la Révolution française, ce furent des nations toutes entières qui s'affrontèrent. Au ^{XX}^e siècle, les idéologies (nazisme, communisme, capitalisme démocratique) prirent le relais. Depuis la chute du mur de Berlin, les guerres opposent les aires culturelles et les civilisations. Huntington évoquait surtout la lutte entre

la civilisation musulmane, dominée mais en expansion, et la civilisation occidentale, dominante mais en recul. Il ajoutait que les frontières de l'islam étaient sanglantes car la civilisation musulmane utilisait plus souvent que les autres civilisations le conflit comme moyen politique et que ceux auxquels elle participait étaient plus violents que les autres.

Difficile de voir pourtant la responsabilité de l'islam dans les deux guerres mondiales, dans le goulag soviétique ou chinois. Un des exemples sur lesquels s'appuyait Huntington – la guerre du golfe de 1990-1991 – montrait d'ailleurs au contraire que de nombreux pays arabes (à majorité musulmane) avaient participé aux côtés des États-Unis (pays majoritairement chrétien) à une guerre contre l'Irak (pays également à majorité musulmane). Il est vrai néanmoins que la problématique des relations entre le monde occidental et le monde musulman a pris une importance fondamentale. Par exemple, le conflit du Proche-Orient, qui pouvait dans les années 1970 être jugé comme un conflit régional parmi d'autres, occupe désormais une place stratégique centrale.

Les civilisations ne sont pas monolithiques. Mais surtout, Huntington commet l'erreur de penser que l'histoire est écrite à l'avance et que ces deux civilisations vont nécessairement se faire la guerre. Rien n'est automatique, tout dépendra des décisions politiques qui seront prises par les dirigeants et les peuples. Musulmans et Occidentaux peuvent très bien vivre en bonne entente, mais une succession de décisions politiques négatives

Le choc des civilisations est inévitable

pourrait également accentuer la possibilité d'un affrontement. Ce serait une erreur de penser que la guerre des civilisations est inéluctable. Cela en serait une autre de croire qu'elle ne surviendra jamais.

La guerre d'Irak a été faite pour le pétrole

Les justifications mises en avant par les États-Unis pour entraîner une coalition d'États à entrer en guerre contre l'Irak se sont avérées fausses (recherche d'armes de destruction massives), contre-productives (lutte contre le terrorisme) ou difficile à réaliser (instauration de la démocratie en Irak). Les États-Unis, qui sont fortement dépendants du pétrole du Proche-Orient, ont toujours eu une « diplomatie pétrolière », cela étant encore plus vrai depuis l'élection du Texan George W. Bush à la présidence.

Très grands consommateurs d'énergie pour leur croissance, les États-Unis ont toujours veillé à la sécurité de leurs approvisionnements pétroliers. Cette dépendance à l'égard des ressources pétrolières extérieures s'est accrue régulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La guerre contre l'Irak est survenue au moment où, après le 11 septembre 2001, les États-Unis commençaient à douter de la solidité de leur alliance avec l'Arabie Saoudite, pays qui détient 10 % des réserves mondiales de pétrole. En 1945, le président Roosevelt

avait signé avec le roi d'Arabie Saoudite le pacte du Quincy (du nom du navire de guerre sur lequel il avait été conclu). Les États-Unis s'engageaient à maintenir la stabilité du régime en échange de la garantie de la fourniture d'un pétrole abondant et bon marché. Cet accord a été scrupuleusement respecté par la suite. Riyad a toujours accepté d'augmenter sa production lorsque cela était nécessaire pour faire baisser le cours du pétrole, allant parfois à l'encontre de son strict intérêt économique. En cas de difficultés avec l'Arabie Saoudite (soit parce que le régime aurait pris ses distances avec Washington pour faire diminuer la pression de ceux qui sont hostiles aux États-Unis, soit parce qu'il aurait été renversé), les États-Unis pourraient donc trouver dans l'Irak un substitut. On a remarqué que le jour où l'armée américaine est entrée à Bagdad, elle a protégé un seul bâtiment : le ministère du Pétrole. En revanche, les hôpitaux publics et le musée de Bagdad qui comportait des trésors inestimables ont été laissés à l'abandon et livrés aux pillages. De plus, l'intérêt personnel que portent aux affaires pétrolières des membres imminents de l'administration Bush est bien connu : la famille Bush a fait fortune dans le pétrole – George W. compris –, Dick Cheney était à la direction de la firme Halliburton et Condoleezza Rice au conseil d'administration de Chevron. Mais si l'accès au pétrole irakien ne peut être totalement écarté de la décision de recourir à la guerre, cette motivation ne fut pas la principale. À la seule aune de l'intérêt pétrolier, il aurait été beaucoup plus simple et efficace de relancer une coopération et d'établir une nouvelle relation avec

Saddam Hussein. Celui-ci aurait très probablement accepté de livrer autant de pétrole que nécessaire aux Américains en échange de la fin des sanctions et de l'embargo qui pesait sur son pays. Aujourd'hui encore, la production pétrolière de l'Irak est inférieure à ce qu'elle était avant le déclenchement de la guerre. Ce sont bien des raisons géopolitiques qui ont conduit les Américains à ne pas tenter cette main tendue à Saddam Hussein, la perspective d'un Irak puissant au cœur du Proche-Orient leur étant difficilement acceptable au-delà même du peu de fiabilité qu'ils auraient pu accorder aux engagements de Saddam Hussein.

23

La France est pro-arabe

La France défend systématiquement les positions arabes à l'ONU et ne cesse au contraire d'accuser Israël des blocages du processus de paix israélo-palestinien. Ces positions s'expliquent par la recherche d'avantages commerciaux avec les pays arabes et l'existence d'une forte minorité arabe vivant en France, estimée à 8 ou 10 % de la population française et qui donc aurait un poids électoral décisif.

La France est considérée comme pro-arabe parce qu'elle a été très souvent le pays à la pointe de la défense des droits des Palestiniens. Il est vrai que les États-Unis sont des alliés quasiment inconditionnels des Israéliens : ils ont très souvent utilisé leur droit de veto au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour empêcher Israël d'être condamné pour sa politique à l'égard des Palestiniens ou pour le non-respect des résolutions de l'ONU. De plus, les États-Unis ont une aide militaire très importante avec Israël (30 milliards de dollars prévus sur la prochaine décennie). Les pays européens osent rarement prendre de positions contraires à celle des États-Unis ; l'Allemagne, quant à elle, est inhibée par le

poids de sa responsabilité historique dès qu'Israël est en cause. Mais ce n'est que par comparaison à la politique américaine que la politique française peut être qualifiée de pro-arabe. En effet, au-delà des divergences que les deux pays entretiennent sur le conflit israélo-palestinien, la France a des relations très développées avec Israël. Mais elle reprend, en fait, face au soutien indéfectible des États-Unis à Israël et au silence de certains, les positions qui sont celles du droit international, et notamment les nombreuses résolutions de l'ONU sur le sujet. C'est le général de Gaulle qui a rompu, en 1967, pendant la guerre des Six-Jours, l'alliance stratégique franco-israélienne en condamnant l'initiative israélienne de recourir à la guerre et en prédisant que l'occupation d'un peuple risquait d'entraîner Israël dans des épreuves difficiles. En 1967, il n'y avait pas de contrats commerciaux avec les pays arabes, les premiers étant signés en 1974 après le quadruplement du prix du pétrole. À l'époque, les Arabes n'avaient aucun poids électoral en France, très peu ayant acquis la nationalité française. Certes, à partir des années 1970, la France a effectivement développé ses relations économiques et commerciales, notamment avec le monde arabe, mais cette réorientation correspondait à une vision stratégique : la France avait pour objectif de trouver des partenaires afin d'affirmer sa position particulière dans les logiques Est/Ouest. Après de Gaulle, des actes politiques de présidents français ont été bien accueillis dans le monde arabe, notamment la décision de François Mitterrand de rencontrer Yasser Arafat à Paris en 1989 et celle de Jacques Chirac de menacer du droit de veto de la

France une résolution de l'ONU autorisant l'invasion de l'Irak en 2003.

L'accusation portée contre la France d'être « pro-arabe » a pour but de discréditer sa politique au Proche-Orient en la présentant comme étant déséquilibrée et partisane, alors que la France se donne simplement la liberté d'une politique pouvant exprimer des divergences avec le gouvernement israélien, comme elle le fait avec ses autres alliés.

La politique extérieure française est guidée par l'antiaméricanisme

Du départ du commandement militaire intégré de l'OTAN en 1966 sous le général de Gaulle à l'opposition de Jacques Chirac à la guerre d'Irak en 2003, la diplomatie française est guidée par l'antiaméricanisme. Cela s'explique par la jalousie qu'une France en déclin exprime à l'égard de la réussite de la puissance américaine.

La France, comme les États-Unis, prétend à une politique globale et une vision universelle. Mais Paris ne peut plus se comparer en terme de puissance à Washington. Il serait pourtant très réducteur de résumer les divergences franco-américaines à des questions de jalousie mal placée. La possession d'un arsenal nucléaire a permis à la France d'être indépendante et d'assurer sa sécurité. Ce n'est d'ailleurs qu'après sa mise en place que le général de Gaulle a quitté les organes militaires intégrés de l'OTAN. La France a, dès lors, pu parler plus franchement aux États-Unis que ne l'ont fait les autres pays européens dont la sécurité dépendait de Washington.

Le traumatisme de l'expédition de Suez en 1956, où la France s'était sentie abandonnée par son protecteur américain, a conduit Paris à vouloir assurer seul sa sécurité. Cette posture d'indépendance a été extrêmement favorable à la France, lui conférant une position tout à fait spécifique, à la fois alliée aux États-Unis et indépendante, d'où un rayonnement de la diplomatie française plus important que celui des autres pays européens. La France n'est pas systématiquement antiaméricaine et dans les périodes de crises aiguës, elle s'est comportée comme un allié sans faille, qu'il s'agisse de la crise des fusées de Cuba en 1962, de la construction du mur de Berlin en 1961, de la bataille des euromissiles dans les années 1980 ou de la guerre du Golfe en 1990-1991. Les services de renseignement français ont toujours collaboré étroitement avec les services américains, quelles que soient les tensions en surface entre leurs gouvernements. De plus, lorsqu'elle s'est opposée spectaculairement aux États-Unis, que ce soit contre la guerre du Vietnam ou celle d'Irak, on ne peut pas dire que la suite des événements lui ait donné tort, les conséquences tant pour les États-Unis que pour les populations locales et la stabilité de ces régions du monde ayant été dramatiques.

L'accusation d'antiaméricanisme de la part de la France ne doit pas faire oublier la violence du *french bashing*, très en vogue notamment après le déclenchement de la guerre d'Irak, ces plaisanteries antifranchaises qui auraient été considérées comme racistes si elles étaient adressés à un autre groupe national ou ethnique. Et l'on se souvient que Condoleeza Rice, peu après la chute de

Saddam Hussein, affirmait au sujet de l'opposition de certains pays à la guerre en Irak que Washington se devait de « pardonner la Russie, ignorer l'Allemagne, et punir la France ». Plus que l'antiaméricanisme français, ce dont il s'agit, c'est de savoir si les États-Unis sont prêts à supporter un allié indépendant.

25

Israéliens et Arabes ne pourront jamais être en paix

Aucune des multiples tentatives de médiation ou d'accord de paix n'a été un succès, et la violence reprend toujours le dessus. Arabes et Israéliens sont lancés dans une guerre sans fin, notamment du fait de leurs antagonismes religieux. Ils sont trop différents pour pouvoir vivre en paix ; d'ailleurs, ils veulent la même terre.

Il est vrai que depuis 1948 et la création de l'État d'Israël, aucun accord global n'a pu être possible entre Arabes et Israéliens ou entre Israéliens et Palestiniens, chacun accusant l'autre d'être le responsable de l'échec de la paix. Les affrontements entre Juifs et Arabes ont commencé entre les deux guerres mondiales, avant la résolution de l'ONU sur un plan de partage de la Palestine en 1947. Ainsi, le conflit israélo-arabe donne le sentiment d'un combat sans fin, et son ancienneté ne vient pas apaiser – bien au contraire – l'hostilité réciproque.

Pourtant, la paix n'est pas impossible. Il faut tout d'abord souligner qu'après leur expulsion du royaume d'Espagne en 1492, les juifs ont trouvé refuge dans les

pays arabes, où s'ils avaient un statut de minorité qui ne leur donnait pas des droits égaux, du moins ils n'étaient pas victimes de violence. De plus, malgré la succession de guerres qui a opposé Israël aux pays arabes voisins (1948, 1956, 1967, 1973, 1982, 2006), l'État hébreu a conclu des traités de paix avec l'Égypte d'une part, et la Jordanie d'autre part. De nombreux experts estiment que, sans l'assassinat d'Yitzhak Rabin par un extrémiste juif en 1995, le processus d'Oslo aurait pu conduire à une paix véritable. Avec le plan Abdallah (du nom du prince héritier puis roi d'Arabie Saoudite), les pays arabes ont proposé en 2002 à Israël un règlement global comprenant le retrait israélien des terres occupées depuis 1967 contre la reconnaissance de l'État d'Israël par ses voisins arabes – cela alors que pendant très longtemps, les Israéliens ont refusé la notion même d'État palestinien, et que les opposants arabes appelaient à la destruction de « l'entité sioniste ». Un pas important est donc franchi. À l'heure actuelle, les enquêtes d'opinions montrent que les deux tiers des Israéliens acceptent la fondation d'un État palestinien ; côté palestinien, une part importante de la population reconnaît désormais l'existence d'Israël. De plus, les termes d'un accord entre Israéliens et Palestiniens sont connus et ont été évoqués dans divers plans : il s'agirait pour les pays arabes de reconnaître Israël et son droit d'exister dans la sécurité, alors que parallèlement Israël accepterait la création d'un véritable État palestinien (et non pas une Autorité palestinienne n'ayant pas le contrôle de ses frontières) peu ou prou dans les frontières de 1967 (avec d'éventuelles rectifications frontalières mutuelle-

ment agréées et territorialement compensées), Jérusalem étant la capitale de chacun des deux États. Finalement, les différences entre Juifs et Arabes (musulmans ou chrétiens) ne sont pas d'essence religieuse, chaque communauté comptant des partisans de la paix et d'un rapprochement, et des partisans de la poursuite du conflit. Il s'agit donc de choix politiques et non pas de détermination religieuse. La formule « la paix contre les territoires » illustre bien que la paix est possible sur la base d'un compromis politique et territorial.

Il y aura une guerre Chine/États-Unis

La montée en puissance de la Chine met en danger la suprématie américaine. La menace chinoise a remplacé la menace soviétique, l'affrontement entre la puissance dominante (les États-Unis) et la puissance montante (la Chine), dont les systèmes politiques sont par ailleurs antagonistes, est inéluctable.

Cette affirmation sous-entend que la Chine va remplacer l'Union soviétique comme partenaire/adversaire des États-Unis. Les États-Unis se sont longtemps demandés si la Chine était un partenaire ou un rival stratégique. La montée en puissance de la Chine est incontestable : avec une croissance de 10 % par an, son PNB serait déjà au troisième rang mondial, derrière ceux des États-Unis et du Japon, et selon certaines projections, son PNB pourrait dépasser le PNB américain au milieu du XXI^e siècle. Mais vu de Washington, ce n'est pas tellement à l'Union soviétique de la guerre froide que l'on pourrait comparer la Chine d'aujourd'hui, mais plutôt au Japon des années 1980. Contrairement à l'Union soviétique, la Chine ne conteste pas l'ordre mondial, ni même le système américain. Elle veut simplement s'intégrer et prendre le

plus de place possible. Elle s'accommode parfaitement d'un capitalisme (américain) qui sert ses propres intérêts et a d'ailleurs adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. Le « danger » chinois est plus dans la compétition commerciale et économique que livre Pékin à Washington que dans la rivalité entre deux systèmes antagonistes. Il s'agit plus de rivalités nationales classiques que de la recherche d'une hégémonie passant par la destruction d'un système antagoniste. Certes, la Chine se distingue de la position américaine sur de nombreux sujets diplomatiques. Mais elle n'a pas réagi de façon très virulente après la destruction de son ambassade à Belgrade par un missile américain lors de la guerre du Kosovo de 1999. De même, la Chine s'est très modérément opposée à la guerre d'Irak, et l'a fait avec moins de vigueur que la France, l'Allemagne ou la Russie. Pour les Chinois, le maintien du marché américain qui leur permet d'engranger un excédent commercial de plus de 200 milliards de dollars par an est primordial. On peut même dire que du point de vue économique, Chinois et Américains ont en fait partie liée. Une part des 1 200 milliards de dollars de réserves de change chinoises est réinvestie aux États-Unis, ce qui permet d'éviter une chute du cours du dollar. Depuis 2006, des officiels chinois et américains se rencontrent tous les six mois pour un « dialogue économique stratégique » qui doit permettre de résoudre les distorsions économiques entre les États-Unis et leur second partenaire commercial (après le Canada). Les principales demandes américaines portent sur la réduction des excédents commerciaux chinois, une réévaluation du

yuan, et une protection accrue, sur le marché chinois, de la propriété intellectuelle.

Même si une guerre Chine/États-Unis n'est guère envisageable, la concurrence entre les deux pays se joue aussi dans le domaine énergétique. Ainsi, la Chine mène une stratégie économique offensive, non seulement pour assurer ses exportations, mais également pour garantir ses approvisionnements en pétrole, notamment en Afrique.

Il existe des armes de destruction massive

Depuis le début des années 1990 est apparue une nouvelle catégorie d'armes, appelées armes de destruction massive « ADM » (WMD, Weapons of Mass Destruction), ainsi dénommées du fait de l'effroi qu'elles suscitent et de l'ampleur des dégâts qu'elles peuvent potentiellement créer.

Cette dénomination « ADM » regroupe en fait des armes de nature extrêmement différentes. Il y a les armes nucléaires, les armes biologiques, les armes chimiques et parfois les missiles balistiques qui ne sont pas des armes en tant que telles mais leurs moyens de transports. Les armes nucléaires sont des armes de dissuasion. Selon cette conception, elles ne servent que si elles ne sont pas utilisées. Leur but est d'éviter les guerres, non de les gagner. Mais si la dissuasion échoue, la capacité de destruction des armes nucléaires actuellement en stock permettrait effectivement de faire sauter plusieurs fois la planète. Cela dit, l'arme nucléaire a déjà été utilisée par deux fois, non pas comme arme de dissuasion mais comme arme de destruction : en effet, les États-Unis ont

bombardé en août 1945 deux villes japonaises, Hiroshima et Nagasaki, faisant plus de 200 000 morts directs. De plus, des éléments de technique nucléaire pourraient être utilisés pour créer des « bombes radiologiques » ou « bombes sales » ; il s'agirait d'un engin constitué d'un explosif conventionnel autour duquel seraient disposés des produits radioactifs. La possibilité d'utilisation de « bombes sales » par des groupes terroristes plutôt que par des armées n'est pas à exclure.

Les armes chimiques apparues au cours de la Première Guerre mondiale sont parfois qualifiées « d'armes nucléaires du pauvre » car plus faciles techniquement et financièrement à mettre au point que l'arme nucléaire. Mais c'est une arme d'emploi et non de dissuasion. Certes l'utilisation des armes chimiques n'est pas très aisée. Elles peuvent, en cas de vents contraires, se retourner contre ceux qui les ont lancées. Elles ont marqué les esprits du fait de leur terrible utilisation au cours de la Première Guerre mondiale (gaz moutarde), et ont été également utilisées par le régime de Saddam Hussein (et notamment par son cousin « Ali le Chimique ») lors de la répression contre la population kurde en 1988.

Les armes biologiques sont des armes produites à partir d'agents naturels. Ce sont des agents infectieux associés à un vecteur. Ils peuvent se reproduire, se multiplier au sein de l'organisme qui les reçoit et qui peut à son tour les transmettre.

La notion d'armes de destruction massive est très ambiguë – pour ne pas dire fausse – d'un point de vue stratégique. Au cours du XX^e siècle, de nombreux massa-

cles de grande ampleur ont été commis sans qu'elles soient utilisées. Il suffit de se rappeler que le génocide rwandais en 1994 a fait entre 500 000 et 800 000 morts, principalement avec des machettes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont été réalisés grâce au détournement d'avions civils au moyen de cutters. Les guerres civiles africaines, la guerre de Tchétchénie, les guerres balkaniques, bref tous les conflits qui ont ensanglanté la planète à la fin du XX^e siècle n'ont pas été menés avec des ADM.

Si les différentes armes nucléaires, chimiques et biologiques ont été fusionnées dans cette catégorie pour le moins contestable d'armes de destruction massive, c'est qu'elles ont un point commun : les pays les plus puissants redoutent de voir des États plus faibles s'en doter et pouvoir ainsi les menacer ou rééquilibrer en leur faveur le rapport de force.

28

Nous subissons une prolifération nucléaire

Il y a une augmentation incontrôlée et rapide du nombre de pays possédant l'arme nucléaire, c'est le phénomène de prolifération.

Dans les années 1960, les spécialistes distinguaient deux types de prolifération : la prolifération dite « horizontale » qui concernait l'augmentation du nombre d'États possédant l'arme nucléaire et la prolifération dite « verticale » qui désignait l'augmentation du nombre d'armes nucléaires dans l'arsenal d'un pays ayant déjà ce type d'armes. Le traité de non-prolifération signé en 1968 devait comporter, en échange de la renonciation des États non nucléaires à acquérir des armes, l'engagement des États nucléaires à négocier de bonne foi un traité de désarmement pouvant aller jusqu'à un désarmement nucléaire général et complet. Bref, la lutte contre la prolifération horizontale était payée par la renonciation à la prolifération verticale.

Lorsqu'on parle de prolifération aujourd'hui, seule est prise en compte la prolifération horizontale. De plus, le

terme de prolifération n'est pas tout à fait adapté : la prolifération signifierait en effet l'augmentation rapide et incontrôlée d'un phénomène. Au début des années 1960, le président Kennedy prévoyait vingt ans plus tard un monde doté d'une trentaine d'États nucléaires. Or, si l'augmentation du nombre d'États possédant l'arme nucléaire est constante, elle ne se fait pas à un rythme digne d'une prolifération. Il y avait deux États nucléaires dans les années 1940 (les États-Unis et l'URSS), un de plus dans les années 1950 (le Royaume-Uni), deux supplémentaires dans les années 1960 (la France et la Chine), puis trois nouveaux jusqu'à la fin du siècle (Israël, le Pakistan et l'Inde) ; enfin, la Corée du Nord a proclamé la posséder également. On ne peut donc pas vraiment parler de prolifération, même s'il y a une augmentation – lente – du nombre d'États possédant l'arme nucléaire.

29

L'apparition de nouvelles puissances nucléaires est la principale menace qui pèse sur la sécurité internationale

L'acquisition d'armes nucléaires par de nouveaux États multiplie les risques d'utilisation de l'arme atomique. La nature des régimes candidats à l'arme nucléaire (Iran, Corée du Nord) est une source supplémentaire d'inquiétude.

La politique de non-prolifération repose sur une contradiction : les mêmes pays qui justifient la possession d'armes nucléaires pour eux-mêmes au nom de la dissuasion estiment que l'acquisition d'armes nucléaires par d'autres qu'eux mettrait en danger la sécurité internationale. Au-delà de cette contradiction intellectuelle, il faut reconnaître que l'augmentation du nombre de pays possédant l'arme nucléaire multiplie les risques d'utilisation.

Cette situation est vécue par le monde occidental comme la menace essentielle à la sécurité, parce qu'elle remet en cause sa supériorité. Ailleurs, à l'exception des

voisins immédiats du pays proliférant, cette nouvelle donne n'est pas vécue comme un risque majeur. La nature des régimes proliférant est-elle un facteur supplémentaire d'inquiétude ? La dissuasion ne serait-elle bonne que pour les grands pays démocratiques dont les dirigeants sont rationnels ? C'est oublier que l'Union soviétique de Staline ou la Chine de Mao n'étaient pas nécessairement des démocraties guidées par la rationalité au sens occidental du terme ; ces régimes ont pourtant intégré dans leur stratégie « l'équilibre de la terreur ». C'est oublier également que le seul pays ayant effectivement utilisé l'arme nucléaire contre un autre pays est les États-Unis – pays démocratique – et cela par deux fois contre le Japon en août 1945 (mais il est vrai qu'à cette époque, le concept de dissuasion nucléaire n'existait pas). De plus, des régimes dictatoriaux ou contestant l'ordre international, comme le sont les régimes iranien ou nord-coréen, peuvent être insupportables pour leur population et inquiétants pour leurs voisins, mais l'acquisition d'armes nucléaires ne les conduit néanmoins pas forcément à les utiliser. La dissuasion joue également à leur égard, dissuasion américaine dans le cas de la Corée du Nord, américaine et israélienne dans le cas de l'Iran. Ces régimes dictatoriaux n'ont pas pour fonction première de se suicider, mais de se maintenir au pouvoir. L'acquisition d'armes nucléaires ne relève par forcément de la part de ces régimes de la volonté d'agresser leurs voisins, mais peut être une façon de garantir la stabilité de leur régime vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi pour des raisons de politique intérieure.

Le principe de souveraineté protège les tyrans

Ce sont les dictatures qui s'opposent aux ingérences extérieures. Elles viendraient remettre en cause leurs violations des droits de l'homme et les souffrances qu'elles infligent à leurs propres populations.

On se rappelle la phrase de Joseph Goebbels, le leader nazi, devant la Société des Nations en 1933, suite à la plainte d'un citoyen allemand juif qui dénonçait devant le Conseil les atteintes aux droits fondamentaux auxquelles se livrait Hitler. « Charbonnier est maître chez soi. Nous sommes un État souverain. Tout ce qu'a dit cet individu ne nous regarde pas. Nous faisons ce que nous voulons de nos socialistes, de nos pacifistes et de nos juifs, et nous n'avons à subir de contrôle ni de l'humanité ni de la SDN. » Le principe de souveraineté qui dispose qu'il n'y a nulle autorité au-dessus de celle de l'État permet donc à un dictateur de maltraiter comme il l'entend sa propre population sans qu'il puisse y avoir de limites venant de l'extérieur. La souveraineté rendrait donc impossible un droit de regard du reste de l'humanité ou de la commu-

nauté internationale et laisserait sans défense les populations face à leurs bourreaux, la souveraineté nationale serait donc une protection de ces derniers.

Mais il y a une autre façon de voir la souveraineté comme principe fondateur de l'indépendance des nations, ainsi que le prévoit la Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU) en réaction, entre autres, aux agressions du III^e Reich contre les autres nations. La souveraineté, c'est également la protection des petits États contre l'ingérence des grandes puissances ; ce principe protège ainsi les faibles contre les grandes puissances. Certes, elle peut être évoquée par des dictateurs, mais également par des régimes démocratiques en butte aux appétits de pays voisins plus puissants. Au principe de souveraineté s'oppose celui d'ingérence (voir l'idée reçue « L'ingérence est une idée progressiste ») celle-ci n'étant pas forcément mise en œuvre pour des raisons morales, même si ces dernières sont toujours invoquées.

L'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait évoqué la « responsabilité de protéger » afin d'empêcher à la fois l'instrumentalisation du principe de souveraineté par les dictateurs et celui d'ingérence par les grandes puissances.

La guerre d'Irak a été faite pour y installer la démocratie

Il n'y avait pas de libertés en Irak ; l'arbitraire le plus absolu y régnait. Les opposants, réels ou supposés, du régime de Saddam Hussein étaient éliminés physiquement. La torture et les mauvais traitements étaient monnaie courante. Les Irakiens vivaient dans la peur.

S'il est indéniable que Saddam Hussein a été un dictateur sanguinaire et que la guerre menée par les États-Unis a mis fin à son régime, il est loin d'être évident que la chute de la dictature fut le réel but de cette guerre. Tout d'abord, parce que les pays qui ont fait cette guerre (et d'autres qui s'y sont opposés, dont la France) ont eu les relations les plus amicales... et les plus commerciales avec Saddam Hussein jusqu'à la fin des années 1980, alors même que la répression y était la plus féroce. La France a eu une coopération militaire avec l'Irak jusqu'en 1990, et les images de Saddam Hussein accueillant à bras ouverts Donald Rumsfeld, envoyé par le président américain Ronald Reagan en 1983 pendant la guerre Iran-Irak, ont fait le tour du monde... Les mêmes qui ont jugé

inacceptable en 2003 le caractère répressif du régime de Saddam Hussein s'en accommodaient parfaitement vingt ans plus tôt. D'autres dictatures, tout aussi sévères, n'ont pas eu à subir les foudres de ceux qui ont renversé Saddam Hussein, qu'il s'agisse de dictatures d'Asie centrale ou de la Corée du Nord dont la population subit à la fois un régime répressif et une famine chronique.

L'argument de l'instauration de la démocratie en Irak a été avancé par les États-Unis, une fois que celui sur la présence d'armes de destruction massive en Irak commençait à être remis en cause. Le renversement de la dictature a donc plus été une légitimation d'une action décidée pour d'autres raisons, notamment géopolitiques, que la véritable motivation de la guerre. Assez habilement, les États-Unis ont tenté de diminuer l'impopularité de la guerre contre l'Irak en opposant une justification politique positive – la fin d'une dictature – pour contrer l'opposition portée par un autre principe, le non-recours à la guerre.

La Russie ne peut être gouvernée que par un régime fort

Aucun régime démocratique n'a pu s'imposer en Russie. Du régime tsariste au système communiste, seuls des pouvoirs forts sont aptes à diriger une population de toute façon passive et exigeant l'ordre avant tout.

Pierre le Grand, Catherine II, Lénine et Staline ont dirigé d'une main de fer la Russie. Lorsque le pouvoir s'est montré plus modéré, qu'il s'agisse de tsars plus libéraux ou de Gorbatchev, l'URSS et la Russie ont été mises en difficulté, tant sur leur territoire qu'à l'extérieur. Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie depuis 2000, a restauré l'autorité de la Russie sur la scène internationale au prix d'un retour à l'autoritarisme sur le plan intérieur. Malgré les limitations apportées aux libertés publiques, il jouit d'une très grande popularité dans l'opinion russe. Faut-il en conclure que la Russie serait par nature inadaptée à la démocratie ? Que seul un régime à poigne pourrait se faire respecter, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ?

Cette situation s'expliquerait par un facteur géographique : le pays étant trop grand pour être géré démocratiquement.

quement. Second facteur d'explication, l'héritage historique : la Russie n'a jamais connu de démocratie. Enfin, un facteur culturel est souvent avancé : le « caractère slave » exigerait un pouvoir fort. Le critère géographique peut être rapidement balayé : la majeure partie de la population vit dans un espace restreint ; de plus, d'autres pays continents comme l'Inde, les États-Unis ou le Canada, sont la preuve que le gigantisme n'est pas incompatible avec la démocratie. Il est certain qu'il peut y avoir une nostalgie de l'Union soviétique et de sa grandeur chez certains Russes. En effet, l'avènement de la démocratie, encore trop récente pour être réellement enracinée, s'est effectué sur fond d'humiliation internationale de Moscou, de croissance forte des inégalités économiques et sociales, et d'insécurité. Ces aspects négatifs, très rudement ressentis, expliquent la désaffection de la population à l'égard de la démocratie, dont l'établissement serait venu détruire les acquis de la période communiste. L'enracinement d'une démocratie va souvent de pair avec l'affirmation d'une classe moyenne qui devient son socle principal, or celle-ci a été balayée. Pourtant, conclure à une inadapation de la Russie à la démocratie, c'est oublier que, dans les sociétés européennes, la culture démocratique a mis des décennies, voire des siècles, à s'enraciner, sans compter les nombreuses « parenthèses » autoritaires et les retours en arrière que ces pays ont connus dans leur marche vers la démocratie. Ainsi la France, patrie des droits de l'homme et du citoyen, a connu entre 1789 et nos jours de nombreuses périodes autoritaires, dont deux empires, une Restauration et l'État vichyste.

33

Les démocraties ne font pas la guerre

Dans un système démocratique, ce sont les peuples qui ont le pouvoir de décision. Étant les premiers à souffrir des effets des conflits, ils ne souhaitent pas faire la guerre. Les dictateurs, au contraire, peuvent facilement entraîner leurs populations, qui n'ont pas voix au chapitre, dans des guerres dont elles sont les premières victimes.

Au début des années 1990, après la chute du mur de Berlin et le démantèlement de l'empire soviétique, la théorie de la paix démocratique allait connaître une nouvelle vigueur. La menace soviétique et la désignation du bloc communisme comme l'agresseur potentiel avaient façonné les consciences occidentales tout au long de la guerre froide et étaient venues renforcer le lien entre la nature non démocratique des sociétés de l'Est et leur caractère belliqueux. À l'inverse, le monde occidental était présenté comme de nature pacifique garantissant les libertés pour ces citoyens, renforçant la thèse de la paix démocratique. A contrario, les pays d'Europe occidentale, qui au cours des siècles passés s'étaient affrontés sans fin

allant jusqu'à déclencher deux conflits mondiaux, étaient entrés depuis 1945 dans une période de paix (sur leur territoire métropolitain) confortée par l'instauration de la future Union européenne (signature en 1957 du traité de Rome), organisation uniquement ouverte aux démocraties. La guerre était devenue impensable entre les membres de la Communauté européenne, pourtant ennemis d'hier. Le développement du système démocratique dans le monde constituait la meilleure solution pour mettre fin au risque de guerre. Le président américain Bill Clinton (1993-2001) allait faire de la paix démocratique l'un des axes majeurs de sa politique étrangère. Selon lui, soutenir la démocratie était dans l'intérêt national américain, car les États-Unis avaient intérêt à un monde pacifique où leurs valeurs libérales seraient mieux respectées. Mais cette théorie va être battue en brèche. Si un système démocratique est évidemment préférable pour la population, pour autant démocratie ne rime pas forcément avec paix, pas plus que dictature avec guerre (le général Pinochet, le dictateur chilien, ne s'est jamais lancé dans une guerre). En revanche, les États-Unis, puissance démocratique par excellence, se sont régulièrement lancés dans des aventures militaires pour défendre leurs valeurs ou leurs intérêts. Israël, qui se présente comme la seule démocratie du Proche-Orient, a pris l'initiative, à de nombreuses reprises, de déclencher des conflits dans la région, y compris contre la démocratie libanaise en 2006. De même, ce fut l'Inde démocratique qui attaqua le Pakistan en 1971. Plus récemment, au nom de la protection des droits humains, les démocraties n'ont pas hésité à se

lancer dans des guerres, y compris de grande ampleur. En 1999, les pays de l'OTAN (tous des régimes démocratiques) ont attaqué la Serbie, sans mandat de l'ONU et sans être en état de légitime défense, pour protéger la population du Kosovo. Si les États-Unis ont pu invoquer la légitime défense pour attaquer l'Afghanistan (le régime taliban abritant Oussama Ben Laden et des camps d'entraînement d'Al-Qaida, instigateur des attentats du 11 septembre sur le sol américain), ils seraient bien en peine de faire de même (ou invoquer un feu vert de l'ONU) pour justifier la guerre d'Irak en 2003.

L'islam est incompatible avec la démocratie

Aucun pays musulman n'est une démocratie. Au contraire la plupart de ces pays sont des dictatures où la place de la religion étouffe tout développement de la société civile. La femme y a toujours un statut mineur.

S'il est vrai que la plupart des pays musulmans ne sont pas des démocraties, la généralisation de l'incompatibilité entre l'islam et la démocratie est abusive et ne se vérifie d'ailleurs pas dans les faits. Elle provient de deux erreurs de perspective. D'une part, le monde musulman est assimilé au monde arabe ; or, l'Asie du Sud et du Sud-Est compte trois fois plus de musulmans que les pays arabes, et les pays arabes sont aussi les patries de communautés chrétiennes. D'autre part, le conflit israélo-arabe est transposé dans une logique du modèle de la guerre froide comme étant un conflit entre démocratie (Israël) et dictatures (pays arabes).

Le monde arabe est en effet très en retard en ce qui concerne la démocratisation et le développement humain,

ce qui d'ailleurs a été déploré dans un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) réalisé par des Arabes eux-mêmes. Parmi les membres de la Ligue des États arabes, seul le Liban peut s'enorgueillir d'une démocratie réelle quoique fondée sur des bases confessionnelles. Alors que, paradoxalement, les Palestiniens n'ont pas d'État reconnu, l'autre authentique démocratie qui a pu avoir des élections débouchant sur une véritable alternance politique est l'Autorité palestinienne, le Hamas mouvement d'opposition ayant remporté les élections législatives de janvier 2006 dans des conditions de transparence vérifiées par la communauté internationale. Problème de taille, cependant : le Hamas est considéré comme un mouvement terroriste par Israël et les pays occidentaux. De fait, l'environnement géopolitique (permanence du conflit israélo-palestinien, soutien des États-Unis à Israël, guerre d'Irak) donne une grande popularité dans les pays arabes aux formations radicales et antiaméricaines.

Mais les mouvements de démocratisation dans les autres pays arabes n'ont pas toujours été aidés – c'est le moins que l'on puisse dire – par les pays occidentaux qui ont souvent privilégié la stabilité des régimes en place au détriment de la démocratie. Dans le reste du monde musulman, la démocratie peut exister. C'est le cas notamment en Turquie de façon assez ancienne, même si constitutionnellement l'armée se voit toujours accorder des droits spécifiques. Le pays musulman le plus peuplé du monde, l'Indonésie, a connu une réelle démocratisation après la fin du régime mis en place par un coup d'État en

1965. Si un pays clé comme le Pakistan n'est pas une démocratie, le régime du président Musharraf est soutenu par le monde occidental au nom de la lutte contre le terrorisme. Chacun s'accommode des régimes dictatoriaux d'Asie centrale au nom du même principe. En ce qui concerne les droits des femmes, les pays arabes et musulmans connaissent des situations très contrastées, du plus obscurantiste au plus libéral. Mais, même dans les sociétés occidentales, l'émancipation des femmes, pour être réelle, n'est pas très ancienne. Par exemple, les Françaises n'ont le droit de vote que depuis 1944 et l'Assemblée nationale élue en 2007 compte moins de 20 % de députées.

L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie

Absence de structures étatiques stables, divisions irrémédiables entre ethnies pouvant s'opposer violemment, corruption endémique, sous-développement aussi bien économique que politique, l'Afrique ne peut pas se payer le luxe de la démocratie.

Cette affirmation confond une situation à un moment donné et un caractère essentiel ou éternel. S'il est vrai que l'Afrique connaît aujourd'hui peu de démocraties (ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'elle n'en connaît pas), cela ne signifie pas pour autant que l'Afrique soit vouée à être dirigée par des pouvoirs forts ou par des dictateurs. Cette affirmation de nature essentialiste tend à privilégier la stabilité des régimes en place sur une ouverture démocratique censée être dangereuse. S'il est vrai que les transitions démocratiques offrent parfois des périodes de fragilité, le maintien des dictatures n'est jamais pour autant une garantie de stabilité de long terme, un leader autoritaire pouvant être renversé par un autre. L'affirmation a par ailleurs des relents condescendants, pour ne pas

dire racistes : ce qui serait bon pour les uns (les peuples développés économiquement et dans les autres domaines) ne serait pas bon pour les Africains, trop peu matures pour goûter les joies de la démocratie. La question de la démocratisation de l'Afrique a été posée avec une acuité nouvelle lorsque l'Europe de l'Est a été libérée de la tutelle soviétique et que la démocratie s'est répandue dans une partie du continent où elle était auparavant inespérée. Mais l'Afrique n'a pas la même histoire. Les indépendances sont récentes (elles datent des années 1960 pour la plupart) et les jeunes États issus de la décolonisation ont rapidement été soumis à la compétition Est/Ouest. Les Occidentaux, qui prônaient la démocratie chez eux, acceptaient fort bien de traiter avec des régimes dictatoriaux en Afrique, du moment qu'ils professaient une opposition à l'Union soviétique. Dans les années 1990, l'Afrique a connu les désordres issus de la dérégulation, de la chute du prix des matières premières et de la rigueur budgétaire imposée par les institutions financières mondiales. Ces circonstances l'ont déstabilisée socialement et politiquement. De nos jours, la lutte pour la possession des nombreuses richesses de l'Afrique (pétrole, métaux rares, pierres précieuses, etc.) génère des conflits à l'intérieur et entre de nombreux États, et ajoute à la complexité de la situation en attirant des pays non africains (comme la France, les États-Unis, le Japon, le Brésil).

De plus, les pays occidentaux n'ont pas créé leur démocratie de façon instantanée. D'ores et déjà en Afrique, des pays comme le Mali, le Ghana, le Botswana,

le Bénin, la Namibie respectent les libertés fondamentales et sont des démocraties pleines et entières. C'est le cas également du Sénégal (même si le résultat de l'élection présidentielle en 2007 est contesté par l'opposition). Plus d'une quinzaine d'autres États peuvent connaître rapidement une transition démocratique. Quant à l'Afrique du Sud, elle est passée en moins de vingt ans d'un système raciste d'apartheid extrêmement dur à un régime démocratique indéniable. « Nous devenons une société normale » a déclaré Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, lors des élections sud-africaines en 2004.

La démocratie peut se construire de l'extérieur

Face à un régime dictatorial, les populations sont démunies et ne peuvent instaurer seules la démocratie. Dès lors, pour les aider à se débarrasser de la dictature et mettre fin à l'oppression, une intervention extérieure peut être nécessaire pour permettre de rétablir les libertés publiques.

Ce raisonnement a été poussé à l'extrême par les néo-conservateurs américains qui ont justifié la guerre d'Irak notamment par la nécessité d'y établir une démocratie. Or, l'histoire montre que la guerre ou la menace de guerre a toujours pour résultat de souder une population autour de son gouvernement par réaction nationale et ce, quelles que soient les critiques portées auparavant contre ce même gouvernement. Un régime se sentant en danger pourra toujours jouer sur la menace d'un péril extérieur pour restaurer sa légitimité. Par ailleurs, le libérateur, même s'il est bien accueilli initialement comme le montrent les exemples d'Irak et d'Afghanistan, apparaît très vite comme un occupant, et est donc rejeté ; les personnalités locales qui participent au nouveau régime

sont rapidement considérées comme des collaborateurs ; le système politique mis en place de l'extérieur, même plus libéral et démocratique, ne semble pas légitime.

La démocratie est un processus qui est à la fois lent et interne, comme nous le montrent d'ailleurs les exemples européens et américains. Aucune démocratie existante ne s'est créée de façon instantanée, l'expérience française depuis 1789 est sur ce point éclairante, faite d'allers-retours entre des régimes républicains et démocratiques, et d'autres monarchiques, impériaux ou autoritaires. Aucune démocratie n'a été fondée par le fruit d'une intervention extérieure, encore moins par la guerre. Les exemples allemands et japonais, parfois cités, ne sont guère pertinents. En Allemagne, la fin de la Seconde Guerre mondiale a vu le rétablissement de la démocratie brisée par Hitler à partir de 1933. Le Japon représente un cas très spécifique, entre fin de la Seconde Guerre mondiale, maintien du régime impérial et bombardements nucléaires.

Le monde extérieur – États, ONG, opinions publiques, institutions internationales et également entreprises – peut jouer un rôle d'assistance par les contacts avec la société civile, par l'aide aux opposants, par l'accueil des réfugiés, par une série de mesures incitatives pour les pays en voie de démocratisation. Les démocraties durablement installées sont celles qui sont le fruit de mouvements internes de la société.

Le terrorisme est la menace principale

Il ne passe pas un jour sans que la menace terroriste soit évoquée. Dans la presse, elle est citée par les dirigeants politiques et les experts comme étant leur préoccupation majeure concernant la sécurité nationale et internationale. Cette menace est présente de façon quotidienne et façonne nos modes de vie.

Contrairement à la guerre classique, il est vrai, le terrorisme peut frapper chacun d'entre nous dans l'exercice de ses activités quotidiennes : transport, travail, courses, loisirs. Il n'y a, a priori, pas de lieu qui puisse être à l'abri du terrorisme. Si le symbole de la puissance économique américaine qu'était le World Trade Center a pu être détruit, c'est bien qu'aucune protection n'est totalement efficace. Les terroristes ont l'avantage de la mobilité, du choix du lieu, du moment et de la cible, et il suffit qu'un attentat réussisse pour faire oublier les dizaines d'autres qui ont été déjoués. De plus, n'importe qui semble pouvoir réaliser un attentat, car ce type d'entreprise ne nécessite pas de moyens extrêmement onéreux ou sophistiqués (des modes d'emploi de fabrication artisanale de

bombes sont même accessibles sur Internet !), d'où le sentiment d'un danger de tous les instants. Mais au-delà de ce caractère spectaculaire, le coût humain et matériel des attentats terroristes est généralement bien moindre que ceux d'affrontements armés classiques ou de bombardements de populations civiles. Si les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone ont tant frappé les esprits, c'est non seulement parce que les attaques ont touché les États-Unis sur leur sol, mais surtout parce qu'ils ont fait un nombre très important de victimes (près de 3 000 morts, et ce à la surprise même des organisateurs) et ont été suivis en direct par des millions de téléspectateurs de par le monde. L'effet d'identification avec les victimes a été total : « Nous sommes tous Américains » titrait le quotidien *Le Monde*. Ainsi, l'effet du terrorisme et sa réussite sont avant tout psychologiques. De plus, il est vécu d'autant plus douloureusement par les puissances industrielles que celles-ci se considèrent en paix et en sécurité depuis plusieurs décennies, et que ce type de guerre asymétrique crée une menace venant de plus faibles qu'elles, menace contre laquelle leur arsenal militaire classique n'est pas adapté. Ainsi, réduire à néant les dangers qui pèsent sur la planète, notamment en terme de menace terroriste, semble illusoire. En géopolitique, le risque zéro n'existe pas.

Les organisations non gouvernementales (ONG) incarnent une diplomatie morale

Insensibles aux intérêts particuliers, ne recherchant que le bien-être collectif, les ONG sont le symbole d'une diplomatie morale.

L'épopée du mouvement « sans Frontières » où des jeunes volontaires se portent à des milliers de kilomètres de chez eux au secours de populations mal traitées, souvent victimes de l'action ou de l'inaction de leur propre gouvernement, a frappé les esprits. Les États sont censés incarner le cynisme et la *realpolitik*, les ONG représentent une approche généreuse, désintéressée et humaniste des relations internationales. Cette présentation, pour n'être pas inexacte, est trop schématique. Tout d'abord parce que les ONG ne forment pas un ensemble unique. De façon générale, on entend par ONG toute organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'État ni d'une institution internationale. Ce schéma correspond à l'action des ONG du type militant (de Médecins sans Frontières à Amnesty International, en passant par Greenpeace) qui

luttent pour de nobles causes ou des ONG plus institutionnelles mais ayant néanmoins une activité humanitaire comme la Croix-Rouge. Les ONG se différencient des autres acteurs des relations internationales dans le sens où elles sont privées (elles ne relèvent pas d'États, ni pour leur création, ni pour leur financement), ne recherchent pas le profit (contrairement aux firmes multinationales), sont indépendantes politiquement, leurs membres ne sont pas élus par les citoyens (contrairement, par exemple, aux députés européens participant à des missions pour le compte du Parlement européen). Si elles sont actives dans les débats internationaux les plus sensibles (droits de l'homme, éthique, commerce équitable, prévention des conflits, préservation de l'environnement, développement, désarmement, protection des enfants, défense des droits des femmes, défense des minorités), souvent elles n'agissent que dans un secteur particulier, relevant de leur domaine de spécialité à l'exclusion de tout autre. Il existe également des associations jouant le rôle international mais purement de gestion. C'est le cas, par exemple, de l'Union internationale des philatélistes, de l'ISO (Organisation internationale de normalisation), de la Fédération mondiale des anciens combattants, du Comité international olympique, de la Fédération internationale de football association (FIFA) ou l'Association internationale du transport aérien. D'autres peuvent avoir des buts strictement politiques comme les internationales politiques ou syndicales ou la Fondation Kadhafi. Mais les lobbies économiques ou les sectes religieuses peuvent avoir intérêt à surfer sur la bonne image des ONG pour en créer.

Ce ne sont alors que des faux nez d'intérêts particuliers. C'est également le cas d'États, souvent non démocratiques, qui créent ce que l'on appelle des « GONGOs » (government-operated non-governmental organizations), fausses ONG qui soutiennent en fait les intérêts de leur gouvernement.

La realpolitik est amorpale

C'est au nom de la realpolitik que les démocraties ont parfois toléré, voire aidé, des dictatures et ont foulé aux pieds les principes moraux sur lesquels elles affirment être bâties.

En relations internationales, la realpolitik (mot d'origine allemande) est une politique visant à l'efficacité, sans considération de doctrine ni de principes. Pourtant, cette notion de realpolitik reste ambiguë pour beaucoup, le réalisme étant souvent pris comme la renonciation à des aspirations universelles et morales. L'appropriation de la realpolitik par Richard Nixon et Henry Kissinger – en opposition à la tradition « morale » ou « moraliste » américaine – est venue contribuer au discrédit de ce concept. Elle s'est accompagnée d'un cynisme absolu concernant, par exemple, dans un premier temps l'extension de la guerre du Vietnam ou l'aide apportée au coup d'État contre Salvador Allende au Chili en 1973, tout en s'accommodant de l'existence de l'Union soviétique, puissance considérée comme immorale (Ronald Reagan en parlera plus tard comme étant « l'empire du Mal »).

Pris au sens étroit du terme, la *realpolitik* serait, au mieux, l'accommodement de la situation existante, au pire, le sacrifice de l'intérêt général au profit d'un intérêt national particulier. Une définition plus moderne de la *realpolitik* s'oppose à la posture consistant à prendre des positions au nom de la morale sans prendre en considération les moyens et ou difficultés pour y parvenir et les résultats concrets que pourrait avoir la politique qui est recommandée en théorie. À l'extrême, cet angélisme peut aggraver la situation, plutôt que l'améliorer. La situation du Darfour en est une illustration : au nom de la lutte contre les massacres de population relevant de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité (ou moins 200 000 morts et deux millions de réfugiés en quatre années de guerre), certains ont prôné une intervention militaire contre le gouvernement soudanais, à laquelle s'opposait l'ensemble des organisations non gouvernementales (ONG) présentes sur le terrain qui privilégiaient, elles, un règlement politique et mettaient en garde contre les effets négatifs qu'une intervention aurait eu sur les victimes. On a vu dans ces circonstances que le débat sur la morale n'était d'ailleurs pas entre États d'un côté, ONG de l'autre, mais peut-être plus entre ONG réellement engagées sur le terrain et intellectuels engagés sur la scène médiatique. Mener une véritable *realpolitik* pourrait consister en un ensemble d'actions visant à une transformation positive de l'état du monde à partir d'une analyse réaliste du rapport de force.

40

Le terrorisme est d'essence religieuse

C'est le fanatisme religieux qui explique le terrorisme. Il conduit à l'aveuglement qui provoque la haine de l'autre. Les attentats suicides commis par les Palestiniens ou les attentats réalisés par Al-Qaida accréditent l'idée que le terrorisme serait d'essence religieuse et plus particulièrement islamique. L'islam serait plus porteur de dérive terroriste de par sa nature même.

Cette vision du terrorisme ne correspond ni à l'histoire, ni à la réalité stratégique contemporaine. Certes, si l'on remonte au Moyen Âge, on trouve au Proche-Orient la célèbre secte des Assassins. D'obédience ismaélienne (une secte musulmane chiite), ses membres perpétrèrent des assassinats à la fois contre des dirigeants sunnites (également musulmans) qu'ils considéraient comme ayant usurpé le pouvoir et contre les Croisés (chrétiens) qui occupaient une partie de la région. Il s'agissait essentiellement d'assassinats politiques dans le cadre d'une lutte pour le pouvoir et le territoire. Au XIX^e siècle, en Europe, des attentats ont été commis par des nihilistes ou des anarchistes contre les représentants du pouvoir : assassinats du tsar Alexandre II en 1881, du président de

la République française Sadi Carnot en 1894, de l'impératrice « Sissi » d'Autriche-Hongrie en 1898, etc. Au XX^e siècle au Proche-Orient, les premiers à utiliser des attentats pour faire valoir leur cause ont été les militants sionistes en lutte contre les Britanniques qui occupaient la Palestine en vertu d'un mandat confié par la Société des Nations (SDN). Du Pays Basque à l'Irlande, des ultranationalistes américains (attentat à Oklahoma City contre un bâtiment fédéral en 1995) aux Tigres tamouls du Sri Lanka, sans parler du terrorisme d'extrême gauche qui a frappé l'Europe dans les années 1970-1980 (Bande à Bader en RFA, Action Directe en France, Brigade rouge en Italie, etc.), on voit que si le terrorisme a une actualité musulmane, il ne se résume pas à elle. Le terrorisme est un acte politique, et c'est bien une conception politique du combat religieux qui conduit certains à y recourir. Réduire le terrorisme à sa dimension religieuse ne permet pas de le combattre, sauf à penser que l'éradication d'une religion est possible. Comment expliquer qu'une religion soit prédestinée au terrorisme et pas les autres ? Et comment expliquer que si une religion est vouée au terrorisme, tous ses fidèles n'y participent pas ? La grande majorité des musulmans condamnent le terrorisme. Comment expliquer, alors que le texte du Coran n'ait pas été modifié et que la religion musulmane n'ait pas fondamentalement évolué, que des musulmans utilisent actuellement l'arme du terrorisme, alors qu'ils ne le faisaient pas au XIX^e siècle ? Ce n'est pas la religion qui est en cause, mais bien la modification des circonstances politiques.

Il existe des « États voyous »

Il existe une catégorie particulière d'États qui ont un comportement délictueux au niveau international. Ne respectant pas les droits de l'homme chez eux, ils sont à l'extérieur de leurs frontières une menace pour la paix.

Dans les années 1980, le président libyen, Mouammar Kadhafi, était qualifié de « hors-la-loi » par l'administration Reagan, cette appellation reposant sur la menace que représentait son régime pour la sécurité collective et les intérêts américains. Mais c'est en 1994 que le concept « d'État voyou » (Rogue State en anglais) aurait été forgé par Antony Lake, alors conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, afin de désigner les États manifestant « une incapacité chronique à traiter avec le monde extérieur », c'est-à-dire qui tentaient d'acquérir des armes de destruction massive, soutenaient des groupes terroristes, maltrahaient leur population ou étaient hostiles aux États-Unis. Cette expression a été remplacée en fin de second mandat de Bill Clinton dans le vocabulaire diplomatique de la Secrétaire d'État Madeleine Albright par « États préoccupants » (States of concern en anglais). Ces

États, qui ne respectaient pas les règles établies de la société internationale, représentaient un danger et pouvaient donc de ce fait être sanctionnés. Dès son entrée en fonction, George W. Bush a rétabli l'appellation « d'État voyou ».

Si la liste des « États voyous » n'avait jamais été formellement établie, les différents commentaires permettaient d'en établir les contours. Il s'agissait de la Libye, de Cuba, de la Corée du Nord, de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie. Parmi les critères officiels pour être qualifiés d'États voyous figuraient le caractère dictatorial du régime, sa participation à la prolifération des armes de destruction massive ou les atteintes à la sécurité internationale.

Mais le concept « d'États voyous » posait plusieurs problèmes. Qui en fixait les critères et les sanctions ? Il apparaissait rapidement que seuls les États-Unis pouvaient déterminer la culpabilité et qu'ils se réservaient le droit, selon les circonstances, de les sanctionner ou non. La nature des infractions ne semblait pas très claire, toutes les dictatures ne figurant pas sur la liste, loin de là. Certaines, pourtant plus sévères pour leur propre population que les régions évoquées plus haut, y échappaient. De même que des pays proliférants, comme l'Inde, le Pakistan ou même Israël ne figuraient pas sur cette liste (il est vrai qu'ils n'avaient pas signé le Traité de non-prolifération nucléaire et qu'ils n'étaient donc pas en contradiction avec celui-ci). Quant aux atteintes à la sécurité internationale, là aussi, elles pouvaient être très différentes. On s'apercevait en fait que ce qui faisait le critère de « l'État

Il existe des « États voyous »

voyou », c'était avant tout l'opposition à la politique extérieure américaine. En janvier 2002, George W. Bush proclamait officiellement une liste de trois pays formant « l'Axe du Mal » (Axis of Evil en anglais) : l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. En janvier 2005, lors d'une audition devant le Sénat, Condoleezza Rice définissait une liste de postes avancés de la tyrannie en citant six pays : la Biélorussie, Cuba, l'Iran, la Birmanie, la Corée du Nord et le Zimbabwe.

L'ingérence est une idée progressiste

L'ingérence est une idée généreuse fondée sur la solidarité, le refus de l'indifférence aux souffrances d'autrui et le rejet du cynisme politique dans les relations internationales. L'ingérence est souvent présentée comme une victoire du droit des individus et des peuples contre les gouvernements et les États, comme une garantie contre les violations massives des droits fondamentaux, comme une preuve de générosité et d'intérêt pour la souffrance des hommes.

L'idée d'ingérence est née durant la guerre du Biafra (1967-1970) qui avait entraîné une terrible famine. Le silence des gouvernements avait incité à la création d'ONG telles que Médecins sans Frontières, professant que l'urgence humanitaire pouvait justifier l'ingérence humanitaire. Cette pratique a été théorisée notamment par le juriste Mario Bettati, ainsi que par le médecin et homme politique français Bernard Kouchner. Le droit d'ingérence, terme créé par l'essayiste Jean-François Revel en 1979, est la reconnaissance du droit d'un ou

plusieurs États de violer la souveraineté nationale d'un autre État, dans le cadre d'un mandat accordé par l'autorité supranationale (par exemple, par l'ONU). Le devoir d'ingérence est l'obligation pour un État d'apporter de l'aide à une population à la demande de l'autorité supranationale.

Or, droit et devoir d'ingérence sont des notions contestées. Cette vision, d'apparence généreuse et largement répandue parmi les nations du Nord, n'est pas partagée par celles du Sud qui considèrent l'ingérence comme une arme de la puissance, un moyen d'intervenir dans les affaires des pays faibles sous couvert d'arguments moraux. L'ingérence justifiant une intervention des pays du Nord dans les affaires intérieures des pays du Sud rappelle dès lors le colonialisme qui lui aussi s'était paré d'apparences de générosité (santé, éducation, développement, etc.). L'ingérence se pratique d'ailleurs toujours le sens des pays du Nord (qui ont les moyens d'intervenir) vers les pays du Sud (où ont lieu la plupart des catastrophes humanitaires). On imagine mal un pays du Sud proposant d'intervenir dans les affaires intérieures d'un pays plus puissant. Le paradoxe est que la non-ingérence dans les affaires intérieures a longtemps été un combat progressiste afin d'empêcher les interventions des puissances coloniales ou impériales chez les peuples du Sud. La Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU) est bâtie sur le principe de la non-ingérence afin justement de protéger les États faibles. Les pays du Sud mettent en avant l'application sélective de l'ingérence en fonction du degré d'animosité avec le pays concerné, et non pas en

fonction de l'ampleur de la violation constatée des droits fondamentaux. Le problème réside à la fois dans le pouvoir de décision (qui décide de l'ingérence, selon quels critères et quelles modalités ?) et de son application sélective (pourquoi agir dans tel cas et ne rien faire face à une situation moralement comparable mais qui implique des États avec lesquels on a des relations différentes ?) Pour être légitime – et donc efficace – l'ingérence doit être décidée sur une large base multilatérale.

43

Les États mènent une politique cynique

La raison d'État est insensible aux souffrances humaines et ne cherche pas l'intérêt général. Les États ont souvent été qualifiés de monstres froids. Leurs rivalités et antagonismes ont conduit aux pires catastrophes au cours des siècles. L'intérêt national est souvent perçu comme s'opposant à l'intérêt général. Mensonges, agressions, répressions, massacres à grandes échelles sont le lot quotidien de la politique des États.

Dire simplement que tous les États mènent une politique cynique est un raccourci et une généralisation abusive. C'est mettre dans la même catégorie les dictatures et les démocraties, les régimes pacifiques et les régimes guerriers, les nations qui ont une longue tradition d'ouverture et celles qui subissent des gouvernements ne respectant pas les libertés fondamentales. Au contraire, certains États ont une tradition de diplomatie morale, comme les pays nordiques (aide au développement) ou plus récemment la Belgique, et ont conduit des efforts constants et répétés en faveur de l'aide au tiers-monde, du désarmement, de la

résolution de conflits, etc. On peut certes dire que c'est parce que ces États ont renoncé à des politiques de puissance qu'ils peuvent jouer ce rôle de médiateur.

Cela dit, l'État reste le lieu de détermination de l'intérêt général d'une Nation, le cadre d'arbitrage de ses différentes représentations dans lequel la démocratie peut s'exprimer lorsqu'elle existe. Mais les États ne mènent pas une politique sur les seuls critères moraux.

Pour autant et à des degrés divers, la recherche de l'intérêt général n'est pas absente des préoccupations et des actions des États. La pression des opinions publiques, tant nationales qu'internationales, peut inciter les États à une certaine moralisation de leur politique, notamment dans les régimes démocratiques dont les dirigeants sont tributaires des urnes...

44

Les valeurs occidentales sont universelles

Les valeurs dites « universelles » sont parfois confondues avec les valeurs occidentales, celles-ci devant naturellement s'étendre à l'ensemble du monde. La démocratie, les droits de l'homme sont nés en Europe occidentale et se sont par la suite répandues sur les autres continents. Dès lors, la résistance à accepter les normes occidentales ne pourrait qu'être le fait de régimes hostiles aux droits universels.

Le débat sur la relation entre normes universelles et normes occidentales comporte deux écueils. Le premier consiste à nier l'universalité de certains droits fondamentaux au nom d'un relativisme culturel qui justifierait de graves violations des droits humains. Le second réside dans le sentiment d'une hiérarchie des cultures. Consciemment ou inconsciemment, certains Occidentaux à vocation universaliste peuvent vouloir mener une politique de puissance aux noms d'idéaux démocratiques, le cas limite de cette tendance étant la guerre d'Irak, justifiée aux yeux de l'administration américaine par l'implantation d'un système démocratique. La démocratie et les

droits de l'homme ne seraient-ils bons que pour les peuples occidentaux ? Non, ce serait nier la très forte aspiration de tous les peuples du monde à en bénéficier. Ainsi, Asie et démocratie ont longtemps été réputées incompatibles ; pourtant la Corée du Sud et Taiwan ont pu, en quelques décennies, installer de véritables démocraties avec respect des droits de l'opposition et alternance politique. Hors du champ strictement politique, la guerre des valeurs continue également de faire rage, notamment dans le cadre familial et des rapports hommes/femmes. Ainsi l'ancien Premier ministre de Singapour, Lee Kuaw Yew, opposait les valeurs orientales faites de respect de l'autorité et d'attention portées aux anciens à la permissivité occidentale. De même, la notion de respect des droits des femmes est sujette à variation d'Est en Ouest : les publicités ou la pornographie sont considérées comme une atteinte aux droits des femmes dans le monde musulman, tandis que le port du voile et la polygamie sont considérés comme inacceptables dans le monde occidental.

Comprendre le terrorisme, c'est le légitimer

Le terrorisme n'a pas de circonstances atténuantes ou de légitimation. Il est donc inutile, voire dangereux, de chercher à le comprendre. Comprendre amène à trouver des circonstances atténuantes aux auteurs d'actes de terrorisme et à amoindrir leur responsabilité en leur appliquant une culture de l'excuse qui a pour but et pour effet de justifier l'injustifiable.

Comprendre un phénomène ne revient pas à l'approuver, et l'expliquer ne consiste pas à le légitimer. On peut au contraire penser que pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faut en démonter les mécanismes et les ressorts afin d'assécher le terreau qui le nourrit. Essayer de comprendre, par exemple, les mécanismes du cancer ne revient pas à l'accepter, mais au contraire à déployer les meilleurs moyens pour lutter contre ce fléau. Il faut à la fois être dur avec le terrorisme, mais également avec les causes du terrorisme. S'attaquer à ses effets sans traiter ses origines ne peut pas permettre un combat efficace. S'interdire de comprendre le terrorisme pour éviter de l'excuser revient en fait à être entraîné dans l'impasse

d'une solution purement militaire et forcément partielle. Si, par nature, certains groupes ethniques ou religieux étaient voués à la violence terroriste et que le recours à ces méthodes n'est pas le fruit de circonstances historiques particulières, alors une réponse strictement militaire pourrait être justifiée et efficace. Mais l'histoire et l'actualité nous montrent que le terrorisme éclôt dans des circonstances politiques particulières et que le tout militaire n'a jamais constitué une réponse adéquate contre cette violence spécifique, bien au contraire. Une fois de plus, l'exemple de la guerre d'Irak est pertinent : l'opération « Iraqi Freedom » avait pour objectif officiel de renverser le régime de Saddam Hussein accusé par l'administration Bush de soutenir le terrorisme international et de mettre en danger la paix. Or, quatre ans après la chute de la dictature irakienne, le résultat est inverse : les attentats sanglants sont quotidiens en Irak, ce pays attirant désormais des groupes terroristes internationaux risquant d'essaimer de par le monde. De plus, les services de renseignements américains ont même reconnu en septembre 2006 que le conflit irakien alimentait un profond ressentiment à l'encontre des États-Unis.

Ainsi, ceux qui recommandent de ne pas réfléchir aux causes du terrorisme conduisent inévitablement à l'impasse d'une lutte sans fin : s'attaquer militairement aux terroristes, c'est alimenter le terreau dont ils se nourrissent et s'aliéner une partie de la population prise entre deux feux. Enfin, on peut s'interroger sur les motivations de ceux qui recommandent de ne pas réfléchir aux causes d'une menace qu'ils jugent eux-mêmes capitale...

Ceux qu'on appelle terroristes sont des résistants

L'accusation de terrorisme a pour but de disqualifier politiquement le combat qui est mené. Ceux qui sont qualifiés de terroristes ne font qu'utiliser l'arme des faibles et se défendre contre un occupant.

Ce raisonnement, souvent entendu à propos du conflit israélo-palestinien, établit une analogie avec la situation de la France lors de l'occupation allemande lorsque les résistants français étaient présentés par les nazis et le régime de Vichy comme des terroristes. La tentation est donc de déterminer la qualification de « terrorisme » et de « résistance » en fonction de la sympathie ou de l'hostilité à la cause qui est défendue.

La communauté internationale n'a jamais pu s'entendre sur une définition commune du « terrorisme » – l'Organisation des Nations unies (ONU) en a d'ailleurs recensé cent quarante-deux ! Il est pourtant possible de le définir de façon purement factuelle et de trouver un consensus sur des éléments de définition. Le terrorisme serait un acte de violence politique (il n'est pas dicté par

des motivations criminelles), recourant à la violence (il ne s'agit pas simplement de propagande, de débats idéologiques) et s'en prenant de façon indiscriminée à des civils (les forces armées de l'adversaire ne sont pas spécifiquement visées) afin d'obtenir un résultat politique. Les résistants français s'attaquaient à des cibles militaires ou stratégiques et non à la population. Des Palestiniens qui s'attaqueraient à des militaires israéliens pourraient être qualifiés de résistants, mais lorsqu'ils se font sauter dans un bus rempli de civils, ce sont des terroristes. Lors de la période de décolonisation, l'ONU avait admis le recours à la force pour obtenir l'indépendance, mais il s'agissait d'actions contre les forces armées de colonisateurs. Le désaccord persistant sur la définition du terrorisme concerne non pas les victimes mais la nature des auteurs de cette action. Pour la plupart des Occidentaux, le terrorisme se limite à l'action de groupes infra-étatiques. Pour de nombreux non-occidentaux, les États peuvent être accusés de recourir au terrorisme. Selon eux, lorsque l'aviation militaire d'un pays occidental bombarde de façon indiscriminée, il s'agit de terrorisme d'État car là aussi les victimes sont des civils innocents.

Le terrorisme est l'arme des faibles

La disproportion des forces entre des populations occupées ou réprimées et les puissances dominantes empêche un affrontement égal. Dès lors, le terrorisme, forme de guerre asymétrique, est le seul recours possible, afin de contourner la puissance militaire des pays occidentaux.

À notre sens, si dans une période lointaine, des terroristes ont pu promouvoir leur cause en leur donnant une grande publicité (détournement d'avions, assassinats ciblés de responsables politiques), le terrorisme aujourd'hui dessert les intérêts qu'il prétend servir.

Le recours aux attentats suicides ou aveugles qui frappent de façon indiscriminée les civils est indéfendable moralement, car il vise par définition des innocents. Il l'est également politiquement parce qu'il a pour effet automatique d'affaiblir dans le camp d'en face les partisans d'une solution politique au profit de ceux qui plaident pour une politique de force. La logique qui s'installe est celle d'un cercle vicieux, où attentats et répression se nourrissent mutuellement.

Ainsi, dans la période récente, le terrorisme ne sert pas les objectifs qu'il prétend servir. Les attentats suicides palestiniens ont fait reculer la perspective de création d'un État palestinien en venant affaiblir le camp israélien de la paix. Contrairement à ce que prétendaient Oussama Ben Laden et Al-Qaida, les attentats du 11 septembre 2001 ont plutôt pour effet de renforcer la présence militaire américaine au Proche-Orient et les liens avec le régime saoudien que de les affaiblir.

Ainsi, le terrorisme, au lieu d'inverser le rapport de force en faveur de la cause qu'il défend, peut en approfondir l'inégalité en sa défaveur, la lutte contre le terrorisme venant au contraire légitimer le renforcement de l'appareil militaire des puissances dominantes. En revanche, si les pratiques antiterroristes dérivent vers une répression aveugle, elles peuvent à leur tour renforcer le camp adverse et légitimer, chez une partie de la population, le recours à la violence terroriste contre les dominants. L'engrenage de la violence mène rarement à une solution acceptable pour un camp comme pour l'autre, au Proche-Orient comme ailleurs.

Il n'y a pas de valeurs universelles

Chaque civilisation a ses propres valeurs. Tous les peuples n'aspirent pas à la même chose. Le degré de démocratie ou de respect des droits de l'homme dépend des latitudes.

Il existe cependant des valeurs universelles dans le sens où elles sont reconnues de façon générale et notamment par les pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans leur très grande diversité. La liberté, l'État de droit, le progrès social, l'égalité des droits et la dignité étaient cités, notamment par Kofi Annan alors secrétaire général de l'ONU, comme étant des valeurs universelles généralement acceptées de tous. Or cette universalité est contestée de quatre façons : ces valeurs dites « universelles » ne seraient-elles pas en fait uniquement des valeurs occidentales, voire chrétiennes ? Les efforts d'exportation de ces valeurs ne sont-ils pas le signe d'une tentative de domination occidentale sur le reste du monde ? À l'inverse, comment le Premier ministre italien Silvio Berlusconi peut-il se permettre d'évoquer, après les attentats du 11 septembre, la supériorité de la civilisation occidentale sur les autres ? Enfin, comment croire certains

pays occidentaux qui, d'un côté, proclament des droits universels et qui, de l'autre, ne les respectent pas toujours eux-mêmes, soit avec leur propre population, soit avec les populations auxquelles ils sont justement censés apporter liberté, justice, etc. ?

Comme toujours, l'ONU a tenté de concilier les différences. En 1948, son Assemblée générale adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que les droits et les libertés fondamentales sont indispensables à la dignité humaine, qu'ils sont inaliénables et que leur respect relève de la responsabilité de tous les peuples et de toutes les nations. Ces valeurs universelles sont censées transcender tous les clivages culturels ou politiques. Au lendemain des attentats du 11 septembre, l'Assemblée générale de l'ONU créait un Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations qui proclamait que la Déclaration universelle des droits de l'homme était bien l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations – indiquant donc son caractère réellement universel et non négociable fût-ce par rapport aux cultures et aux coutumes locales. Mais elle affirmait en même temps la nécessité de préserver la diversité culturelle, élevée elle aussi au rang de patrimoine commun de l'humanité.

49

Combattre efficacement le terrorisme peut nécessiter de s'affranchir de certaines limitations juridiques

Le combat entre démocratie et terrorisme est souvent représenté comme étant de nature inégale. Les terroristes, par définition, s'affranchissent de toutes les règles de droit et des tabous moraux. Les démocraties, elles, sont entravées dans leur combat, le strict respect des règles de droit venant limiter leur efficacité et freiner la rapidité de leur réaction. Le droit devient un obstacle à une lutte efficace contre le terrorisme. Dès lors, la fin justifiant les moyens, il est tentant de s'exonérer partiellement de certaines règles de droit afin de mieux défendre les démocraties contre le terrorisme et d'assurer leur pérennité sur le long terme.

Tous les pouvoirs confrontés à la menace terroriste ont peu ou prou pris des mesures d'exception au nom de l'objectif fondamental de la préservation de la démocratie. Ainsi, au lendemain des attentats du 11

septembre 2001, le Congrès américain a-t-il adopté le USA Patriot Act qui, au nom de la « guerre contre la terreur » limite certains droits civiques – notamment le respect de la vie privée et le principe de la présomption d'innocence – et vient mettre en place un statut juridique spécifique. Mais souvent, ce n'est pas le principe mais le degré d'empiétement sur les libertés civiques qui fait débat, les mesures restrictives pouvant être initialement soutenues par la population, soucieuse de sécurité. Se pose également la question du respect du droit international : son contournement est d'autant mieux accepté par les opinions publiques que le droit international se semble pas extrêmement respecté par les autres pays et que, par définition, il vient limiter à sens unique la liberté des démocraties d'agir contre le terrorisme. L'argumentaire de l'administration Bush depuis les attaques du 11 septembre 2001 est que les terroristes ne respectant pas le droit de la guerre, ils n'ont pas à être traités selon ces principes. Les États-Unis ont dès lors écarté les conventions de Genève (qui encadrent depuis 1949 le traitement des prisonniers de guerre), ont créé des catégories juridiques inédites (« combattants illégaux », « combattants ennemis ») ne répondant ni aux critères du droit international ni à ceux du droit américain. Ils ont également ouvert ou converti des prisons spéciales, à l'image de celle de Guantanamo, où les procédures classiques ne s'appliquent pas. En effet, les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent l'utilisation de traitements inhumains et dégradants contre les prisonniers, et même de torture (scandales, notamment, des

prisons d'Abou Ghraib en Irak et de Bagram en Afghanistan) dans le but d'obtenir des renseignements.

L'utilisation de la torture (terme que ne reconnaît d'ailleurs pas l'administration américaine) dans un contexte de guerre contre le terrorisme fait débat et amène à un dilemme bien connu : même si moralement, on condamne la torture, n'est-t-il pas préférable d'y recourir si les renseignements obtenus permettent d'empêcher un attentat et de sauver de nombreuses vies ? Mais dans la réalité, ces arguments ne résistent pas à l'examen. Du point de vue pratique, la plupart des spécialistes estiment que sous la torture, toute personne peut être amenée à donner n'importe quelle information, exacte ou inexacte. Du point de vue des valeurs, les restrictions aux libertés publiques et les atteintes aux individus constituent une défaite pour la démocratie et une victoire pour les terroristes. Elles permettent aux ennemis des démocraties d'établir une sorte de relativisme mettant en avant l'absence de cohérence des démocraties, ce qui les rend moins légitimes et moins attractives.

Le réchauffement climatique sera évité grâce aux progrès technologiques

Les contraintes de nature juridique internationale, comme celles contenues dans le protocole de Kyoto, sont inutiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Si ce dernier constitue une menace bien réelle, la solution viendra des progrès de la technologie qui permettront de limiter la consommation d'énergie ou l'émission de gaz polluants.

Ce type de croyances est très en vogue dans une partie de l'opinion publique américaine, dans le sillage de leur président, George W. Bush. Pourtant, cette posture est à contre-courant d'une prise de conscience internationale du risque de changement climatique. Déjà en 1992 au sommet de la Terre à Rio, les États les plus riches, pour lesquels une baisse de croissance semblait plus supportable et qui étaient responsables des émissions les plus importantes, avaient pris l'engagement de stabiliser leurs émissions au niveau de 1990. En 1997, le protocole de Kyoto a traduit cette volonté en engagements quantitatifs

juridiquement contraignants. À l'époque, les États-Unis acceptaient une réduction de 7 %, le Japon de 6 % et l'Union européenne de 8 %. Pourtant, en 2001, les États-Unis, premiers émetteurs de gaz à effet de serre d'origine humaine, ont décidé de ne pas ratifier le protocole. Finalement, le protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005, a été ratifié par 156 pays, à l'exception notable des États-Unis, de l'Australie et de la Turquie. En 2007, au sommet du G8, les pays ont envisagé de réduire leurs émissions de 50 % d'ici à 2050, mais à la demande des États-Unis, de la Chine et du Japon, sans fixer de mesures contraignantes pour arriver à ce résultat.

Pourquoi les États-Unis refusent-ils les engagements chiffrés dans la réduction des gaz à effet de serre ? Lorsqu'il était encore président, Bill Clinton revendiquait déjà une position à part en ce qui concernait la réduction des émissions de gaz à effet de serre, estimant qu'une telle mesure affecterait le développement économique du pays. À cet argument, le président Bush ajoutait également que la part humaine dans les émissions n'était pas prouvée scientifiquement. Mais, plus fondamentalement, cette posture correspond à une méfiance traditionnelle à l'égard de toute contrainte d'ordre externe aux États-Unis et à une croyance en la supériorité technologique des États-Unis et dans le fait que les progrès technologiques permettent toujours de résoudre les problèmes, y compris d'ordre politique. Selon ce courant de pensée, les forces du marché, l'attractivité économique croissante pour ce secteur d'avenir suffiront à impulser les mouvements nécessaires pour lutter contre le phénomène de réchauffe-

Le réchauffement climatique évité grâce aux progrès technologiques

ment climatique. C'est le marché – et non donc la réglementation – qui permettra de résoudre le problème. C'est néanmoins sous-estimer l'ampleur du problème du réchauffement climatique que de penser ainsi. Un tel raisonnement induit déjà une inégalité entre les pays riches et ceux qui ne le sont pas, entre ceux capables de développer des technologies nécessaires et ceux qui ne le pourront pas. C'est également ignorer que la lutte contre le réchauffement climatique passe surtout par un changement de comportement, aussi bien des entreprises que des individus, et que seul l'État dispose de l'autorité et de la légitimité nécessaires pour entreprendre une telle action. Qu'il s'agisse de réglementations (mise en place de quota d'émission de CO₂), de normes contraignantes, de taxation (principe du pollueur-payeur, taxe au carbone) ou de subventions (soutien financier ou réglementaire aux technologies prometteuses avant qu'elles ne deviennent compétitives), voire de l'orientation de la recherche-développement, le rôle de l'État – et donc de la réglementation internationale contraignante pour l'État – reste essentiel pour parvenir à un résultat.

Armand Colin Éditeur
21, rue du Montparnasse, 75006 Paris
11006040 - (I) - (5,5) - BSB 80° - STYC - ABR
Dépôt légal : septembre 2007

Achevé d'imprimer sur les presses de
SNEL Grafics sa
Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3
Rue Fond des Fourches 21 - B-4041 Vottem (Herstal)
Tél +32 (0)4 344 65 60 - Fax +32 (0)4 286 99 61
septembre 2007 — 42774

Imprimé en Belgique

50 IDÉES RECUES sur l'état du monde

« Le 11 septembre a changé le monde »,
« l'ONU ne sert à rien », « le terrorisme
ne peut être vaincu », « la France ne
compte plus à l'échelle internationale »,
« il n'y a plus de frontières ».

Même pour parler d'un monde que l'on sait complexe, on ne compte plus les idées reçues ! Elles traînent sur Internet, dans les médias, et qu'elles soient vraies ou fausses, on ne peut s'en débarrasser.

En expert reconnu des relations internationales, Pascal Boniface s'est amusé à répertorier ce prêt-à-penser-le-monde, ces certitudes, souvent hexagonales, qui nous abusent. Avec l'humour et les qualités pédagogiques qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages, il les fait voler en éclat. Il les confronte à la réalité des faits. De ce regard juste et informé émerge un autre monde, notre monde, qu'il nous reste encore à découvrir.

Pascal Boniface est directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris).

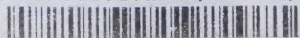
6648729

07 AP

09-00-2802-0 12

50 IDEES RECUES SUR L ETAT DU MONDE

9782200350529 7/12 8/06 0775



19.95\$

ND COLIN

Renaissance

Medias

onier - Photos : © Getty Images